



**HAL**  
open science

## Les références à la couleur dans les textes hippiatriques grecs

Antonio Ricciardetto

► **To cite this version:**

Antonio Ricciardetto. Les références à la couleur dans les textes hippiatriques grecs. Pallas. Revue d'études antiques, 2021, Couleur et soins dans les médecines anciennes aux époques antique et médiévale entre Orient et Occident Grèce, Rome, Inde, Proche-Orient, 117, pp.99-137. 10.4000/pallas.22834 . hal-03848945

**HAL Id: hal-03848945**

**<https://hal.science/hal-03848945v1>**

Submitted on 11 Nov 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les références à la couleur dans les textes hippiatriciens grecs

Antonio RICCIARDETTO  
Università del Salento, Lecce / Université de Liège

En raison de son rôle prépondérant dans de multiples activités humaines (armée, transport, agriculture, courses, parades, etc.), le cheval a fait l'objet de soins attentifs de la part des Anciens, qui ont notamment eu recours à une médecine appropriée : l'hippiatrie. Bien qu'aucun traité original de médecine hippiatricienne grecque ne soit parvenu jusqu'à nous, un ensemble d'extraits classés par matières et provenant des traités originaux, a été assemblé à l'époque byzantine, et forme ce que l'on appelle la *Collection d'hippiatrie grecque* (ou *Corpus Hippiatricorum Graecorum*)<sup>1</sup>. Éditée à Leipzig chez Teubner entre 1924 et 1927 par Eugen Oder et Karl Hoppe<sup>2</sup>, cette *Collection* a une tradition manuscrite singulièrement complexe. Elle a subi en effet plusieurs agencements et remaniements au cours de son histoire (on en connaît quatre recensions), qui ne permettent pas d'en faire une édition unique<sup>3</sup>.

- 
- 1 La *Collection d'hippiatrie grecque* a notamment incorporé des textes non hippiatriciens, relatifs à la buiatrie ou à la médecine humaine : Doyen-Higuet, 2006, p. 37-38. Sur le mot « Collection », employé par Björk, 1944, p. 60, voir la note préliminaire d'A.-M. Doyen-Higuet, *ibid.*, p. 8 ; à propos de cette terminologie, on notera les réticences de McCabe, 2007, p. 59-65 ; *Ead.*, 2009a, p. 235-236.
  - 2 E. Oder et K. Hoppe, *Corpus Hippiatricorum Graecorum* (désormais *CHG*). I. *Hippiatrica Berolinensia*. II. *Hippiatrica Parisina, Cantabrigiensia, Londinensia, Lugdunensia. Appendix*, Leipzig, 1924-1927.
  - 3 Par « recension », on entend les agencements particuliers de la *Collection*. Les quatre recensions sont identifiées par les lettres *M*, *B*, *D* et *RV*, en italiques. La première, *M* (= *Hippiatrica Parisina* ; désormais *Hipp. Par.*) est représentée par un unique manuscrit (*Parisinus gr.* 2322 = *M*, fin du x<sup>e</sup> siècle), qui est considéré comme le stade le plus proche de l'archétype A (ou « Collection primitive »). Ce manuscrit est considéré comme le plus fiable. La recension *B* (= *Hippiatrica Berolinensia* ; désormais *Hipp. Berol.*), sur laquelle se sont fondées toutes les éditions jusqu'à aujourd'hui, y compris celle d'Oder et Hoppe (= *CHG* 1), est représentée par dix manuscrits, en particulier le *Berolinensis gr.* 134 (*Phillippicus* 1538 = *B*, x<sup>e</sup> siècle) ; dans la mesure où la recension *M* est encore inédite, on se référera, dans cette contribution, aux *Hipp. Berol.*, sauf pour les extraits qui ne figurent pas dans cette recension, et qui sont édités dans *CHG* 2.1-114. La recension *D* est représentée par deux manuscrits, *C* (*Cantabrigiensis Collegii Emmanuelis* III.3.19, XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle),

La *Collection* comprenait primitivement des extraits de sept auteurs sur lesquels on ne dispose que de peu d'informations : Apsyrtos, qui est l'auteur le plus fréquemment cité<sup>4</sup>, Théomnestos<sup>5</sup>, Eumélos<sup>6</sup>, Pélagonius, Hiéroclès<sup>7</sup>, Anatolios<sup>8</sup> et Hippocrate<sup>9</sup>. À l'exception de Pélagonius, dont on a conservé la majeure partie de l'*Ars veterinaria* rédigée en latin, dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, et dont des extraits en traduction grecque sont

- 
- et L (*Londinensis Sloanianus* 745, c. 1300 = *Hipp. Cant. et Addit. Lond.*, à savoir les additions du manuscrit londonien à celui de Cambridge = *CHG* 2.115-271), qui, malgré des ressemblances indiscutables, présentent aussi de notables divergences dans la répartition des matières, dans la fiabilité des attributions et dans l'agencement des chapitres. Enfin, la dernière recension, *RV*, est représentée par deux manuscrits du XIV<sup>e</sup> siècle (*Parisinus gr.* 2244 = R et *Leidensis Vossianus gr.* Q. 50 = V); les extraits du *Vossianus gr.* Q 50 absents des sections précédentes sont édités dans *CHG* 2.272-273 et identifiés sous le nom de *Exc. Lugd.* Enfin, le volume II du *CHG* comprend des textes étrangers à la *Collection*, mais qui traitent du même sujet (p. 314-337). Pour plus de détails sur l'histoire de ce texte, et l'agencement du contenu dans chaque recension, voir Doyen-Higuet, 2006, p. 57-114; McCabe, 2007, p. 18-54 et 259-296; Lazaris, 2010, p. 19-35; voir en outre, sur les recensions *M*, McCabe, 2009b, et *RV*, Doyen-Higuet, 2009.
- 4 Sur Apsyrtos, qui pourrait avoir été actif entre la fin du I<sup>er</sup> siècle et l'époque tétrarchique (fin du III<sup>e</sup> siècle) et dont l'œuvre est rédigée sous forme épistolaire, voir Doyen-Higuet, 2006, p. 25-31; McCabe, 2007, p. 122-155; Doyen-Higuet, 2020a. Cette datation est celle de Doyen-Higuet, 2020a, mais voir aussi Björk, 1944, p. 7-12; Fischer, 1979, p. 376 n. 1; Doyen-Higuet, 2006, p. 26-27; Petitjean, 2020. Pour McCabe, 2007, p. 126, Apsyrtos aurait écrit ses lettres au III<sup>e</sup> ou au début du IV<sup>e</sup> siècle. Enfin, selon Lazaris, 2007, p. 96, l'auteur aurait vécu dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle. Apsyrtos est l'une des sources majeures de Pélagonius, dont le traité est également écrit sous forme épistolaire: Gitton-Ripoll, 2019, en part. p. LIII-LVIII. Une partie des extraits d'Apsyrtos (*Hipp. Berol.* 1-114) a récemment fait l'objet d'une traduction commentée par Sestili, 2016; des extraits d'Apsyrtos et de Théomnestos (voir note suivante) ont également été traduits en français et commentés par Ménard, 2001.
  - 5 Sur Théomnestos, l'autre « personnalité marquante » de la littérature hippiatrice, selon A.-M. Doyen, voir Georgoudi, 1990, p. 61-62; Doyen-Higuet, 2006, p. 25-31; McCabe, 2007, p. 181-207; Lazaris, 2007, p. 99-100.
  - 6 Eumélos est un hippiatre grec probablement originaire de Thèbes et qui pourrait avoir emprunté à Columelle (I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.), à moins que ce ne soit l'inverse: Doyen-Higuet, 2006, p. 25; McCabe, 2007, p. 98-121; Lazaris, 2007, p. 96-97; Gitton-Ripoll, 2018, p. 136-140 et 2019, p. LII-LIII; Beaujard, à paraître.
  - 7 Juriste, Hiéroclès est l'auteur d'un traité d'hippiatrie en deux livres, qui est une « élégante paraphrase de celui d'Apsyrtos »: Georgoudi, 1990, p. 62-63; Doyen-Higuet, 2002 et 2006, p. 32-34; McCabe, 2007, p. 208-244; Lazaris, 2007, p. 98.
  - 8 Cet Anatolios est identifié à Anatolios de Beyrouth (IV<sup>e</sup> ou V<sup>e</sup> siècle?) qui est l'une des sources principales des *Géoponiques*: Georgoudi, 1990, p. 47-49; Doyen-Higuet, 2006, p. 34; McCabe, 2007, p. 71-97.
  - 9 De cet Hippocrate dont on ne sait rien si ce n'est qu'il est distinct du père de la médecine, voir Georgoudi, 1990, p. 63; Doyen-Higuet, 2006, p. 35; McCabe, 2007, p. 245-258. Ses extraits ont néanmoins été édités par J.A. van der Linden dans son édition d'Hippocrate de Cos (II, 1665, p. 875-896); ils ont été publiés séparément, en grec, avec une traduction latine en regard, puis, une traduction italienne, par Valentini, 1814.

transmis par la *Collection*<sup>10</sup>, tous ces auteurs sont grecs ; ils s'échelonnent approximativement entre le 1<sup>er</sup> et le 5<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. Ce « canon » s'est par la suite enrichi d'autres sources<sup>11</sup>.

En dehors de la *Collection d'hippiatrie grecque* d'Oder et Hoppe, le corpus de médecine hippiatrique grecque comprend aussi l'*Épitomé* (toujours inédit) tiré de la *Collection*<sup>12</sup>, ainsi que le livre XVI des *Géoponiques*, une compilation d'agriculture byzantine en vingt livres du 6<sup>e</sup> siècle, remaniée au 8<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup>. Les textes hippiatriques grecs et latins présentent également de nombreuses connexions résultant de traductions et d'emprunts dans les deux sens. En dehors de l'*Ars veterinaria* de Pélagonius, signalons deux traités majeurs en latin : la *Mulomedicina Chironis*, manuel probablement écrit pour des praticiens, et la *Mulomedicina* de Végèce<sup>14</sup>.

Ceci précisé, et non sans être conscient de l'état du grec du texte, mélangé et parfois tardif, avec l'emploi d'adjectifs qu'il n'est pas toujours aisé de traduire, la présente contribution a pour objet d'examiner les références à la couleur dans la médecine hippiatrique de langue grecque. À cette fin, nous avons dépouillé intégralement la *Collection* et le livre XVI des *Géoponiques*, non sans exclure, quand c'était nécessaire, eu égard aux raisons susmentionnées, les textes latins. Dans quels contextes les hippiatres grecs font-ils référence à la couleur et quelle importance accordent-ils à cette question ? Quel lexique emploient-ils ? Que nous révèlent ces textes sur le rôle de la couleur dans l'observation clinique de l'animal<sup>15</sup> ? Notre recherche a permis de mettre en évidence trois domaines dans lesquels les hippiatres font référence à la couleur<sup>16</sup> : l'aspect extérieur de l'animal, en particulier la robe et l'œil ; les liquides organiques ; la pharmacologie, pour les médicaments simples et composés.

10 Les deux dernières éditions de l'*Ars veterinaria* de Pélagonius sont celles de Fischer, 1980 et de Gitton-Ripoll, 2019 ; parmi les études, voir Adams, 1995, et, sur la datation de ce traité, Gitton-Ripoll, 2019, p. XI-XXIII.

11 Sur ces autres sources, voir Doyen-Higuet, 2006, p. 35-37, n<sup>os</sup> 8-11 (Tibérius, inconnu par ailleurs ; le recueil des Προγνώσεις και ἰάσεις ; Julius Africanus ; autres auteurs cités dans la *Collection*) ; voir aussi le chapitre « The Compilation and Evolution of the *Hippiatrica* » de McCabe, 2007, p. 259-296.

12 L'*Épitomé* est en cours d'édition par A.-M. Doyen-Diguet ; seul, le premier des trois tomes prévus, consacré à l'histoire du texte, est paru à ce jour : Doyen-Higuet, 2006. Voir également la synthèse de Doyen-Higuet, 2020b.

13 Sur les *Géoponiques*, voir les traductions récentes de Lelli, 2010, et de Grélois et Lefort, 2012. Consacrés à l'élevage des chevaux et des équidés, puis à celui des bœufs, les livres XVI et XVII sont reproduits dans l'édition de Beckh (1895), accompagnée en vis-à-vis d'une traduction française, et suivie d'un abondant commentaire, par Georgoudi, 1990.

14 Pour une introduction générale sur la *Mulomedicina Chironis* (désormais, *MC*) et Pélagonius, voir Fischer, 1993, p. 87-93. Les éditions actuellement disponibles sont, pour la *MC*, Oder, 1901 ; pour Végèce, qui a écrit un traité d'hippiatrie en trois livres, auquel on joint un quatrième livre sur le traitement des bœufs, Lommatzsch, 1903 et Ortoleva, 1998 (livre I) ; une nouvelle édition de ce traité est en préparation pour la CUF par M.-Th. Cam et Y. Poulle, en collaboration avec F. Vallat. Parmi les études, signalons Ortoleva, 1996, ainsi que de nombreux articles de ce chercheur catanais et aussi de M.-Th. Cam (Université de Brest).

15 Pour la médecine humaine, voir les contributions de L. Villard, V. Boudon-Millot et I. Boehm dans Villard, 2002.

16 Les exceptions dans le corpus des hippiatres sont rarissimes. Signalons, en latin, *venetus* « bleu » (cf. Pélagonius, § 470 = p. 147 CUF, et les commentaires, p. 393), pour désigner la faction des

## 1. L'aspect extérieur du cheval

Dans le domaine de l'hippologie, la **robe** désigne la ou les couleurs des poils et des crins du cheval. Celle-ci peut être très variée, puisque, « comme de caractère, les chevaux diffèrent de robe », rappelle Julius Africanus (c. 160-240 apr. J.-C.); mais quoique la robe soit « un élément de succès », et qu'un « pelage convenable donne à l'animal le plus grand air »<sup>17</sup>, elle n'est pas au cœur des préoccupations des hippologues de l'Antiquité<sup>18</sup>. Au v<sup>e</sup> siècle avant notre ère, Simon d'Athènes reconnaît ne pas pouvoir déterminer la qualité des chevaux à la couleur de leur pelage, mais il accorde sa préférence aux robes simples, à savoir d'une couleur unie (ὁμόχρωος)<sup>19</sup>, bien fournies et différant de celles, grise ou marron, de l'âne et du mulet<sup>20</sup>. Xénophon ne fait qu'une brève allusion à la robe du cheval<sup>21</sup>; Varron et Columelle, ou encore Pollux qui, pourtant, dresse une longue liste des qualités du cheval, n'en parlent pas.

Tout en constatant que les soins médicaux ne diffèrent pas selon la couleur ou la taille de l'animal, les hippiatres de l'Antiquité tardive distinguent plusieurs robes<sup>22</sup>. D'après un chapitre des *Géoponiques* (XVI, 2) sur les caractéristiques du cheval attribué à Pélagonius,

---

« bleus » du cirque; du reste, ce mot n'est attesté dans la littérature que dans ce contexte, voir André, 1949, p. 181.

17 Julius Africanus, *Hipp. Cant.* 44.5 (CHG 2.177, 17-19 = *Cestes*, III, 13 Vieillefond), Περὶ χροῦαῶς ἵππων, « Sur la couleur des chevaux ». Le lexique des termes grecs relatifs aux robes est analysé par Blaineau, 2015, p. 50-62.

18 Vignerot, 1968, p. 9.

19 Cette préférence pour les robes unies, plutôt que bigarrées, est partagée par la plupart des auteurs. Simon d'Athènes est l'auteur d'un traité Περὶ ἵπτικῆς, dont s'est servi Xénophon pour son traité sur le même sujet, et dont on n'a conservé qu'un seul fragment (*Hipp. Cant.* 93 = CHG 2.228-231) abondamment réédité, après l'édition, *princeps*, de Daremberg (1853). Voir Doyen-Higuet, 1981, p. 260-261; *Ead.*, 2002, p. 35-36 n. 32; McCabe, 2007, p. 4 et 195-197; Blaineau, 2015, p. 22-23 n. 37.

20 Sur la couleur grise de l'âne (σπόδιος, *murinus*), voir André, 1949, p. 73-74, s. v. *asinusca* et *murinus*.

21 Xénophon, *Art équestre*, I, 17.

22 D'après Hiéroclès, dans le premier des deux prologues de son traité hippiatrice en deux livres, c'est une différence avec la médecine humaine, où les soins médicaux à apporter ne sont pas les mêmes suivant la couleur de la peau ou la taille: *Hipp. Berol.* 1.12 (CHG 1.4, 29-5, 14). Sur Hiéroclès et ses prologues, voir les références citées *supra* n. 7. Sur les robes du cheval chez les vétérinaires latins, voir *MC*, 960 (p. 287, 1-10 Oder). Les préférences concernant les robes varient d'un auteur à l'autre: ainsi, d'après Virgile, *G.*, III, 81-83, les chevaux alezans aux yeux gris bleu (*spadices glaucique*) sont particulièrement prisés, alors qu'à l'inverse, le blanc (*albis*) et l'isabelle (*gilvo*) sont les couleurs les moins estimées (mais, d'après Servius, certains commentateurs anciens y voyaient une seule couleur, *albo gilvus*, « isabelle clair »). Pour Palladius, quatre caractéristiques doivent être prises en considération chez l'étalon: la forme, la couleur, les qualités et la beauté (*Traité d'agr.*, IV, 13.2). Le critère de la couleur est examiné au paragraphe suivant (13.3); l'auteur fournit une liste remarquablement longue de robes dont le nombre, suivant la ponctuation adoptée, pourrait être encore augmenté. Ces mêmes critères valent pour la jument (*Traité d'agr.*, IV, 13.4). Sur les couleurs dans ce passage de Palladius, voir les commentaires d'André, 1949, p. 73-74, 119-120, 150, 155-156, 301-302, 330 et 359-360; Guiraud-Martin, éd. CUF, t. II, Paris 2010, p. 137-138. Dans ses *Étymologies*, XII, 48 (p. 71-73 André), Isidore de Séville emprunte sa liste des couleurs de robes à

l'animal idéal doit être d'un noir intense (τὴν χροῖαν κατακόρως μέλανα)<sup>23</sup>, mais l'auteur ajoute que Platon accepte aussi les chevaux blancs<sup>24</sup>. Parmi les bons chevaux, Pélagonius inclut en outre ceux qui sont alezans (φοινκίζοντα), même si, selon lui, il en existe aussi de bons d'une autre couleur<sup>25</sup>.

- 
- Palladius; il en ajoute aussi d'autres aux paragraphes suivants (49-55). Sur cette liste d'Isidore, voir récemment les commentaires de Pascual Barea, 2015.
- 23 Ainsi, la robe de Bucéphale, le célèbre cheval d'Alexandre le Grand, pourrait avoir été noire (Arrien, *Anabase*, V, 19.1). Plus généralement, on préfère les robes foncées pour les animaux destinés aux travaux agricoles, car elles sont moins salissantes: Vigneron, 1968, p. 9. Selon Grattius Faliscus, 535-537, les chevaux noirs, ou ceux qui ont la crinière d'un poil roux et la croupe gris cendré, sont les plus propres à la course. Sur les chevaux noirs, voir aussi Blaineau, 2015, p. 57.
- 24 C'est une référence au « bon cheval » du *Phèdre*, 253d. Dans ce passage, Platon compare l'âme à un char ailé tiré par deux chevaux de nature différente, — l'un étant bon et obéissant, et l'autre mauvais et rétif —, tandis qu'un cocher symbolisant la raison tente de faire avancer le char malgré le tiraillement provoqué par les deux chevaux. Le premier cheval « a le port droit; il est bien découplé, il a l'encolure haute, la ligne du chanfrein légèrement courbe; son pelage est blanc (λευκός); ses yeux, noirs (μελανόμματος) », tandis que le second, « est tordu, massif; il est bâti on ne sait comment; il a l'encolure épaisse, la nuque courte, le masque camard; sa couleur est noire (μελάγχρωος) et ses yeux gris bleu (γλαυκόμματος), sa complexion plutôt sanguine (ὑφαιμος) » (trad. L. Robin, légèrement modifiée). Consacrés aux caractéristiques du bon cheval et du tordu (σκολιός), les § 10-12 des *Exc. Anat.* (CHG 2.120-121) rapportent que le pelage du premier est, soit blanc (§ 10 λευκοειδής, adjectif attesté uniquement à l'époque byzantine), comme chez Platon, soit alezan ou noir (χροῖαν δὲ φοινκιδῶν ἢ μέλανα), ce qui correspond aux indications de Pélagonius, *Géoponiques*, XVI, 21, tandis que le mauvais cheval est de couleur noire (μελάγχρουν). Animaux de prestige, les chevaux blancs étaient appréciés dans l'Antiquité grecque, notamment pour les attelages et dans les cérémonies officielles: Vigneron, 1968, p. 9 et n. 7; Blaineau, 2015, p. 53-55. Les chevaux thraces ont la robe blanche ou tachetée: Vigneron, 1968, p. 33 (et n. 5 pour les références); Blaineau, 2015, p. 84-86. Sur le sens de l'adjectif *albus* appliqué au cheval dans la littérature latine, voir André, 1949, p. 29.
- 25 Sur φοῖνιξ (correspondant au latin *spadix*) pour désigner la robe du cheval, voir André, 1949, p. 90, qui renvoie notamment à Eustathe, *Comm. à Il.*, 1.131, 17 van der Valk, φοῖνιξ ἵππος ὁ ὀμόχρους φοινικί τῆ ὀπώρα, et aussi p. 118-119; Doyen-Higuet, 2013, p. 57; Blaineau, 2015, p. 58; pour *spadix*, J. André, dans l'édition (1986) d'Isidore de Séville, *Étymologies*, XII, 49 (p. 72-73 et n. 77) et Pascual Barea, 2015, p. 87-88. On comparera le vocabulaire des robes de chevaux à celui attesté dans les archives de la cavalerie athénienne. Datées des années 350-240 avant notre ère, ces archives se composent de deux lots de tablettes de plomb, dont l'un a été retrouvé en 1965 dans la nécropole athénienne du Céramique (574 pièces éditées par Braun, 1970, 198-269), et l'autre, à l'agora d'Athènes (111 pièces éditées par Kroll, 1977). Elles correspondent à la procédure dénommée τήμησις καὶ δοκιμασία τῶν ἵππων, « évaluation et examen des chevaux ». Chaque tablette donne quatre informations: le nom du cavalier propriétaire du cheval, la robe de l'animal (la couleur la mieux représentée est le roux, πυρρός, dans 310 cas; mais la robe est également noire, μέλας, dans 67 cas; alezane, παρῶας, dans 59 cas; blanche, λευκός, dans 17 cas; bigarrée, ποικίλος, dans 14 cas; gris pommelé, ψαρός, dans 2 cas; avec une tache blanche sur le front, φαλιός, dans 2 cas, et enfin, peut-être une fois, blanche et alezane, μαλο[παρῶας], qui est restitué; sur ces robes, voir Braun, 1970, p. 251-256 et Kroll, 1977, p. 86), la mention de marque au fer (ou l'absence de marque, ἄσημος), et, enfin, un nombre équivalant à la valeur marchande du cheval.

Quoi qu'il en soit, les taches et les marques à la tête (pelote, liste sur le chanfrein, naseaux blancs, balzanes), aux pieds et aux jambes, passent pour de mauvais signes, comme le rappelle Apsyrτος dans une lettre où il détaille les critères qui permettent de distinguer les animaux aux bons pieds de ceux aux pieds mous<sup>26</sup> :

« C'est en fonction des couleurs que les chevaux au mauvais caractère diffèrent des autres, singulièrement ceux qui ont quelque chose de blanc aux pieds ou aux jambes, ceux qui ont le front blanc, ceux qui ont le bout du nez blanc, et surtout ceux qui sont alezans, quand ils présentent une de ces caractéristiques. »

Néanmoins, les Sarmates apprécient les chevaux qui ont une marque de la forme d'un aigle (ἀετογενής) sur les épaules ou la croupe (*Hipp. Berol.* 115.3 = *CHG* 1.374). Dans ce passage transmis par la recension *B*, le mot est suivi d'une lacune, qui empêche de connaître la couleur de la marque ; Oder et Hoppe ont suggéré ἀλφός « blanc »<sup>27</sup>. En revanche, ceux qui l'ont sur le train arrière (si c'est bien d'une marque qu'il s'agit, le texte étant corrompu) ne sont pas bons, et il faut veiller à ne pas les utiliser pour combattre, car ils désarçonnent facilement le cavalier.

Des chevaux à la robe bigarrée (ποικίλοι) seraient apparus pour la première fois chez les Parthes, raison pour laquelle les Anciens (οἱ ἀρχαῖοι) donnèrent à ces spécimens le nom de ce peuple (Πάρθοι)<sup>28</sup>. D'autres « races » de chevaux se caractérisent par la couleur de leur robe : c'est le cas des chevaux arabes, qui, en règle générale (ὡς ἐπίπαν εἰπεῖν), sont alezans (φοίνικες) ; quant aux lucaniens, inférieurs, ils sont de petite taille et n'ont pas une belle couleur (δυσειδεῖς τὸ χρῶμα)<sup>29</sup>.

Selon Apsyrτος, il faut veiller à ce que l'âne destiné à la monte (ἵπποβάτης ὄνος) soit bien conformé, en sorte que ses petits lui ressemblent<sup>30</sup>. La robe est l'un des critères pris en compte (*Hipp. Berol.* 14.5 = *CHG* 1.80, 6-13) : les ânes dont la robe est brillante (λαμπροί), ainsi que ceux qui sont alezans (πορφυρίζοντες) et ont le front blanc (ἐν τῷ προσώπῳ λευκοί), sont beaux, ce qui n'est pas le cas des ânes gris (οὐ φαιοί), qui est pourtant la couleur prédominante chez ces animaux ; les plus beaux ont la robe noire (μέλανος) et le ventre, non pas gris (πολίαν), mais de la même couleur (ὁμόχρωμον). En revanche, il ne faut pas choisir des étalons grisâtres (λευκοψάρους), qu'on appelle *marones* (μάρονες)<sup>31</sup>, car leurs petits auront une robe peu appréciée (ἄτιμοι)<sup>32</sup>.

26 *Hipp. Berol.* 104.4 (*CHG* 1.362, 9-12). Ce paragraphe a été réédité par Doyen-Higuet, Cam, Vallat, 2013, p. 29 ; nous reproduisons ici leur traduction (p. 32-33). Le vocabulaire de ces particularités (sans siège fixe, ou liées à la tête de l'animal, à des membres ou à la crinière) est analysé par Blaineau, 2015, p. 60-62. Sur les pieds des chevaux, voir *infra*, p. 114.

27 Ils ont également proposé ῥάβδος désignant la « raie » sur le pelage d'un animal.

28 *Hipp. Berol.* 13.1 (*CHG* 1.77, 19-22), cf. *MC*, 754 (p. 235, 14-17 Oder). Sur ces « anciens », voir Doyen-Higuet, 2009, p. 79 ; sur les chevaux bigarrés, Blaineau, 2015, p. 57-58 et 60.

29 Timothée de Gaza, Ἰππων φύσεις κατὰ ἔθνος, § 2 et 12 = *CHG* 2.122, 1-2 et p. 123, 18 sq.. Les régions d'élevage des chevaux dans le monde grec (et la couleur de la robe éventuellement associée à ces types équins) font l'objet du chapitre II de Blaineau, 2015, p. 73-113. Pour les chevaux thraces, voir *supra*, n. 24.

30 Apsyrτος, *Géoponiques*, XVI, 21.8.

31 Le mot est un latinisme. Il n'est pas commenté par Sestili, 2016.

32 Comparer Columelle, *Écon. rurale*, VI, 37, 6 : les ânes doivent avoir une robe noire ou mouchetée (*nigri vel maculosi*), mais non gris souris (*murinus*), qui est une couleur non seulement vulgaire pour

Pour que les petits ressemblent à leur père, certains font encore mieux : ils revêtent l'âne ou le cheval, ou tout autre animal qui va saillir, d'un vêtement de la couleur désirée<sup>33</sup> ; d'autres auteurs placent plutôt leurs espoirs sur la jument :

« Si le palefrenier veut avoir un poulain noir, ou blond et bigarré, ou blanc et blond, il doit dresser à côté d'une source l'image d'un cheval coloré ; les yeux de la jument, qui va y boire de l'eau, auront alors une telle soif du cheval peint, que cette femelle mettra bas, à la fin, un petit semblable à l'image adorée : « car le ventre 'vomira' et mettra bas des copies de tous les dessins de couleurs variées que l'esprit a dévorés à travers la vue » (πάντα γάρ, ὅσα ποικίλιματα ὁ νοῦς [καί] αὐτῆς διὰ τῆς ὀράσεως κατέπιε, τούτοις ἀπεικάσματα καὶ ἡ γαστήρ ἀπερεύεται καὶ γεννήσει)<sup>34</sup>. »

Il arrive aussi qu'on embellisse les chevaux de façon à les rendre plus désirables : on fait resplendir leur couleur (στύλβειν τὸ χρώμα), non seulement en les étrillant, mais davantage encore en les fardant de couleur (χρώματος ἐντρίψει)<sup>35</sup>.

Un chapitre des *Excerpta Lugdunensia* consacré aux couleurs des chevaux (Περὶ ἵππων χροῶν) associe à chaque robe un effet ou une action. Plusieurs des onze termes de couleurs répertoriés, qui sont parfois des emprunts au latin, à l'arabe, au gothique ou au slave, sont des *hapax legomena*, tandis que d'autres sont attestés en grec médiéval<sup>36</sup> :

« Sur les couleurs des chevaux. De quelles sortes sont les différences entre les chevaux, et de quelle nature est leur différence. Le bai est le cheval à avoir en guerre<sup>37</sup>, le bai foncé est vigou-

---

ces animaux, mais ne convenant pas non plus aux mules.

- 33 Apsyrtos, *Géoponiques*, XVI, 21.8. On retrouve la même pratique dans un chapitre d'Anatolios, dans *Hipp. Berol.* 14.9 (CHG 1.83, 2-7).
- 34 Nous citons ici Georgoudi, 1990, p. 150. Pour les textes, voir *Hipp. Cant.* 44.4 (CHG 2.177, 7-16) et *Exc. Anat.* 3 (CHG 2.117, 2-9) ; Oppien, *Cyn.*, I, 333-348 ; Timothée de Gaza, 27.8 (p. 34 Bodenheimer et Rabinowitz). Comparer aussi *Genèse*, 30.37-39. Sur l'imprégnation par le regard, dans le cadre de la conception humaine, voir Gourevitch, 1987. Nous remercions vivement M.-H. Marganne de nous avoir signalé cette référence.
- 35 *Exc. Anat.* 3 (CHG 2.116, 15-117, 2) ; comparer *Hipp. Berol.* 14.8 (CHG 1.81, 14 et suiv.). Cet extrait d'Anatolios n'est pas conservé dans les *Géoponiques* ; voir à ce propos McCabe, 2007, p. 85 et 95-96.
- 36 *Exc. Lugd.* 201 (CHG 2.312, 14-23), Περὶ ἵππων χροῶν. Τὸ ποταπαὶ εἰσιν αἱ διαφοραὶ τῶν ἵππων, καὶ τί τὸ ἐνεργημάτι (sic : sur les interprétations possibles du mot, voir Bernini, 2014) τῆς διαφορᾶς τῶν τοιοῦτων. Ὁ βάδεος ἵππος ἐν πολέμῳ, ὁ μαυροβάδεος εὐτονος, ὁ σοῦρτος κάτοχος καὶ δέξυς, ὁ γρίβας ἵππος καλός, ὁ σιδηρέας ἀρκετὸν καὶ τὸ ὄνομα (« which doubtlessly has to be read as ὁ σιδερέας (vernacular form), ἀρκεῖ τον (acc. instead of dat. or gen.) καὶ τὸ ὄνομα », selon Trapp, 2018, p. 589 n. 8), ὁ βλάγκας καλός καὶ εὐτονος, ὁ δάγαλις ἵππος ἄτονος, ὁ ἀρτουκούρος δάγαλος πολλὰ διώκει, ὁ βάλας καλός καὶ εὐτονος, ἀηδῆς δέ, ὁ βόρχας καλός καὶ εὐτονος, ὁ φάλβας (τῶν ἑκατὸν εἰς ἂν εὐρεθεῖ) πολλῶν καλός ἐστίν. Pour les parallèles dans la littérature byzantine, dont les lexiques (en particulier la *Scala copte* 44, qui enregistre les mots βάδιος, βλάγκιν, δακάλιν, μαῦρον, σιδηραῖον), la littérature onirique (βάδιος, μαῦρον, σιδηραῖος) ; la poésie (en particulier le *Digénis Akritas* qui regorge d'adjectifs de couleurs désignant les robes des chevaux, dont βάδιος, γρίβας, δαγάλος, μαῦρος), voir Trapp, 2018, p. 589-593.
- 37 Le mot βάδεος ou βάδιος correspond au latin *badius* « rouge brun », voir André, 1949, p. 119-120. Isidore de Séville, *Étymologies*, XII, 49 (p. 72-73 André) rapproche *badius* de *uadius* ; sur cette fausse étymologie, voir la n. 76 de l'édition d'André, et Pascual Barea, 2015, p. 86-87.

reux<sup>38</sup>, le *sourtos* est fidèle et rapide<sup>39</sup>, le gris est un bon cheval<sup>40</sup>, le gris fer, son nom suffit (à identifier son caractère)<sup>41</sup>; le blanc est bon et vigoureux<sup>42</sup>; le rougeâtre est sans vigueur<sup>43</sup>; le leader rougeâtre galope beaucoup<sup>44</sup>; celui avec une tache blanche sur le front est bon et vigoureux, mais n'a pas d'allure<sup>45</sup>; le roux est bon et vigoureux<sup>46</sup>; le louvet, si on peut en trouver un sur cent, est souvent bon<sup>47</sup>. »

Parmi ces mots, plusieurs se retrouvent dans une formule magique pour les fistules (σκλέπα)<sup>48</sup>, transmise dans un autre chapitre des *Excerpta Lugdunensia*, « Tu dois dire au cheval sa couleur, à savoir: ô cheval noir<sup>49</sup>, gris fer, ou bai ou rougeâtre »<sup>50</sup>.

Les robes des chevaux peuvent être modifiées artificiellement au moyen de drogues ou du fer rouge<sup>51</sup>. Les écrits vétérinaires transmettent des recettes de teinture (βάμμα)<sup>52</sup>, pour faire passer la robe du cheval du roux au noir ou au blanc, et vice-versa<sup>53</sup>. Plusieurs de ces

- 38 Le mot μαυροβάδεος est un *hapax legomenon*.
- 39 Le mot σοῦτρος, qui désigne une couleur non identifiée, est un *hapax legomenon*.
- 40 Sur ce mot, probablement d'origine gothique, voir Trapp, 2018, p. 593.
- 41 Voir *infra Exc. Lugd.* 61 et σιδηράος.
- 42 Comparer avec le latin médiéval *blancus*.
- 43 Sur le mot δάγαλις, variante de δάγαλος, voir la note suivante.
- 44 L'*hapax legomenon* ἀρτουκούρος n'est ni traduit ni commenté par Trapp, 2018, p. 589; il a fait l'objet d'une note par Bernini, 2014, qui interprète l'expression ἀρτουκούρος δάγαλος comme synonyme de ἀκροτήρ δαγάλλιος attesté chez Ps.-Callisthène, 5.5E (p. 18.6 Trumppf), où ἀκροτήρ équivalait au latin *funalis* (sc. *equus*), « leader, cheval de volée ». Le mot δάγαλος est aussi attesté dans *Exc. Lugd.* 61, voir *infra*, n. 50. Sur le sens et l'étymologie de ce mot peut-être d'origine arabe, voir Trapp, 2018, p. 593, et aussi Bernini, 2014, p. 455 n. 13.
- 45 Le mot βάλας « avec une tache blanche sur le front », est celui que, d'après Procope, *Guerres de Justinien*, V, 18.6 (3.172 Loeb), les Barbares donnent au cheval qualifié de φαλιός par les Grecs: (sc. ἵππος) δὴ ὄλον μὲν τὸ σῶμα φαίος ἦν, τὸ μέτωπον δὲ ἅπαν ἐκ κεφαλῆς μέχρι ἐς ῥίνας λευκὸς μάλιστα. Τούτων Ἕλληνες μὲν φαλιόν, βάρβαροι δὲ βάλαν καλοῦσι.
- 46 Le mot βόρκας (de même que βούλγας, βρόχα, βόρχιν ou βούρχος) semble avoir un lien avec βούριχος, cf. lat. *burrichus*, « cheval, bourrique », et peut-être aussi *burrus*, « roux » (adaptation latine du grec πυρρός; voir André, 1949, p. 81, 121 et 233), et Trapp, 2018, p. 593, pour une proposition d'étymologie de ce mot.
- 47 Sur le mot φάλβας (cf. φαλιός), voir aussi Théophane le Confesseur, *Chronogr.*, 1.318, 26 de Boor.
- 48 Sur le sens de σκλέπα, voir Lazaris, 2010, p. 202.
- 49 Isidore de Séville, *Étymologies*, XII, 55 (p. 76-77 André, et n. 90): « Le cheval moreau (*maurus*) est de couleur noire: noir se dit en effet μαῦρος en grec » (*Mauro* <color> *niger est; nigrum enim Graeci μαῦρον vocant*); sur ce mot, Chantraine, *DELG*<sup>2</sup>, s. v. ἀμαυρός, p. 71; Pascual Barea, 2015, p. 103-105.
- 50 *Exc. Lugd.* 61 (*CHG* 2.290, 1-3; cf. aussi p. 289, 26), ὀφείλεις δὲ λέγειν τὸν ἵππον τὴν χροίαν, ἣ ἐστίν· ᾧ ἵππε μαῦρε, σιδερέα, ἢ βάδε[λτ]ε ἢ δάγαλε.
- 51 Julius Africanus, *Hipp. Cant.* 44.5 (*CHG* 2.177, 19-22 = *Cestes*, III, 13 Vieillefond).
- 52 L'une de ces teintures, pour éliminer définitivement les poils blancs, est jugée « excellente » (ἄριστον), cf. *Hipp. Cant.* 44.6 (*CHG* 2.178, 14-17); une autre teinture (*Hipp. Cant.* 44.8 = *CHG* 2.178, 18-23 = *Cestes*, III, 14 Vieillefond) se conserve indéfiniment (αἰωνίως φυλαττόμενον).
- 53 Julius Africanus, *Hipp. Cant.* 44.5 (*CHG* 2.177, 22-178, 4 = *Cestes*, III, 13 Vieillefond), Ἴππος οὖν ἐκ πυρροῦ μέλας γένοιτ' ἂν σκύλλη μετ' ὄξους καὶ κισσήρεως λελειωμένης καταπλασθεὶς, λευκὸς δ' ἂν ἀποβαίῃ ζεστῶ τῷ φαρμάκῳ. Πυρρὸς δὲ ἐκ λευκοῦ γένοιτ' ἂν τιτάνου καὶ λιθαργύρου λείων ἐν

recettes sont destinées à teindre les poils de l'animal qui blanchissent avec l'âge ou en raison de la pression de la selle sur le dos. Il existe ainsi des recettes pour rendre noirs les poils blancs (*si velis album pilum nigrescere*, εἰ θέλεις λευκὴν τρίχα μέλαιναν ποιῆσαι), dont une de Pélagonius, qui recommande de piler du noir de cordonnier (*atramenti sutorii*), ou bien, dans la traduction grecque de ce passage, de l'encre (μέλανος καλλιγραφικοῦ), avec du suc de laurier-rose et du suif de chèvre, puis d'appliquer la préparation<sup>54</sup>. Une autre recette, anonyme, contient une allusion à la pratique des teinturiers ; c'est la seule référence à cette profession dans la *Collection d'hippiatrie grecque*<sup>55</sup>. À l'inverse, une recette destinée à blanchir le poil (*si equo album pilum facere volueris*, εἰ θέλεις λευκὴν τρίχα ποιῆσαι) se compose de racine de concombre sauvage et de miel, mélangés à de l'huile ; on frotte ensuite la partie du corps qu'on souhaite blanchir (λευκᾶναι)<sup>56</sup>. Signalons aussi une préparation pour marquer le front de l'animal d'une tache blanche<sup>57</sup>, tandis qu'une recette de collyre, et trois, de teintures, dont deux de Tibérius, ont pour objectif d'uniformiser (ὁμοιόχρους) le pelage de l'animal, en particulier s'il a été blessé et présente des cicatrices<sup>58</sup>. Cependant, les colorants ne sont pas

- 
- ὔδατι ἐφθεισῶν εἷς τε γλοιοῦ πάχους γενομένων, εἰ ἐφ' ὄρας καταπλασθεῖη δύο. Εἰ δὲ πλείοσιν ὄρας ἐπιμεῖναι τὰ τῆς χρίσεως, ἐκ λευκοῦ μέλας ἂν ἀποβαίη. Du roux au blanc : *Hipp. Paris.* 1116 (*CHG* 2.109, 27-110, 2), Ἴππου πυρροῦ τρίχας λευκάς ποιῆσαι. Στυπτηρίαν ὔδατι λειώσας ἀπότριπον τὰς τρίχας, καὶ λαβῶν ῥοῦν βυρσικὴν φυράσας ἐν ὄξει χρίσον καὶ ἔσονται.
- 54 Pélagonius, § 175 (p. 51 CUF), et dans la traduction grecque, *Hipp. Berol.* 55, 16 = *CHG*, 1.246, 1-5, <Πελαγονίου> εἰ θέλεις λευκὴν τρίχα μέλαιναν ποιῆσαι. Μέλανος καλλιγραφικοῦ γρα'. α', ῥοδοδάφνης χυλοῦ γρα'. δ', στέατος αἰγέου τὸ ἀρκοῦν· συμμιξας καὶ λειώσας ἐπίχρισον. Voir aussi Végèce, *Mul.*, II, 64 (p. 154, 12-15 L.), *ut pili ex albis nigrescant*. Pour d'autres recettes similaires, voyez la recette « excellente » citée à la n. 52, et aussi *Hipp. Paris.* 1112 = *CHG* 2.109, 16-18 (πρὸς τὸ τρίχας λευκάς οὔσας μελαίνας γενέσθαι) et 1117 = *CHG* 2.110, 3-7 (ἵππου λευκάς τρίχας ποιῆσαι μελάνας) ; pour teindre en noir, voir en outre *Hipp. Paris.* 1115 = *CHG* 2.109, 24-26 (περὶ τοῦ τρίχας μελαίνας ποιῆσαι ἵππου). La recette de Julius Africanus (βάμμα τριχῶν αἰωνίως φυλαττόμενος, « teinture des poils conservée indéfiniment ») est aussi une préparation de teinture noire. Quoiqu'elles aient ici pour objet les chevaux, il n'est pas exclu que ces teintures aient été aussi utilisées pour les hommes.
- 55 *Hipp. Paris.* 1117 (*CHG* 2.110, 4-5) : ἄκανθαν, ἧ οἱ βαφεῖς χρῶνται ἀφεψήσας ἐν ὔδατι στῦπον τὰς τρίχας, « après avoir fait bouillir dans l'eau de l'acacia dont se servent les teinturiers, teignez-en les poils ».
- 56 Pélagonius, § 178 (p. 52 CUF). La version grecque (*Hipp. Berol.* 55.17 = *CHG* 1.246, 6-9) est plus complète que le texte latin : εἰ θέλεις λευκὴν τρίχα ποιῆσαι. Ἀγριοσκίου ρίζης ποσότητα δηναρίου ἑνός, νίτρου ποσότητα δηναρίων β', μέλιτος ζε'. τὸ ἥμισυ, ἐλαίου τὸ ἴσον συμμιξας, ἀπότριβε τὸ μέρος, ὃ βούλει λευκᾶναι.
- 57 *Hipp. Paris.* 1114 (*CHG* 2.109) : Περί τοῦ ποιῆσαι φάλιον ἵππον. Κατάχρισον ζεστόν ἐρεγμὸν καθόλου, ἧ γογγύλας καθεψήσας κατάχριε.
- 58 La recette du collyre est transmise par les *Addit. Lond.* 17 (*CHG* 2.256, 28-257, 4), κολλούριον τὸ διὰ μελαντηρίας ποιοῦν οὐλὰς ὁμοχρόους ; le « noir » (μελαντηρία), correspond, d'après Halleux, 1981, p. 222, à de la « terre mêlée de sulfate de fer, servant à noircir les cuirs ». Les deux recettes de teintures attribuées à Tibérius sont *Hipp. Berol.* 55.12 (πρὸς ἔλκη κτηνῶν, ἵνα ὁμοιόχρους γένηται ἢ θρίζ) et 13 (ἄλλο) ; dans la seconde, les ingrédients et la préparation diffèrent selon la robe de l'animal : Στοιβὴν (...) καύσας καὶ λειώσας, ἐπὶ μὲν τῶν μελάνων ζῶων ἐμβάλλων, ἐλαίω κατάχριε· ἐπὶ δὲ τῶν ξανθῶν λειώσας τὴν στοιβὴν ἄρκειόν τε στέαρ συμμιξας ὄχρα κεκαυμένη, οὕτω χρῶ.

toujours indispensables : on peut modifier l'aspect du poil du cheval et imiter la bigarrure de robe en marquant la peau par le fer, au lieu de se servir de colorants<sup>59</sup>.

Des maladies causent aussi des altérations de la couleur du pelage de l'animal. C'est le cas des darts (άλφοί), à savoir des dermatoses caractérisées par des dépigmentations locales, blanches ou noires, qui tirent leur nom du changement de couleur (εἴρεται ἀλφός παρὰ τὸ ἐναλλάσσειν τὴν χροάν), l'adjectif ἀλφός signifiant « blanc »<sup>60</sup>. La « maladie blanche » (λεύκη), qu'il n'est pas toujours possible de distinguer des ἀλφοί, est attestée aussi chez le cheval<sup>61</sup>. On reconnaît une monture galeuse à sa peau, qui devient rugueuse et se couvre de croûtes blanchâtres<sup>62</sup>.

La couleur des yeux du cheval a également son importance<sup>63</sup>. Elle doit être uniforme et, de préférence, foncée. Simon d'Athènes loue les chevaux aux « yeux grands, le plus possible saillants et brillants à voir » (λαμπρόν)<sup>64</sup>. Dans son *Histoire des animaux*, Aristote précise que seule, l'espèce humaine, ou presque, connaît une telle variété de couleurs d'yeux, mais que, néanmoins, certains chevaux ont les yeux gris bleu (ἵπποι δὲ γίνονται γλαυκοὶ ἔνιοι)<sup>65</sup>, le mot γλαυκός ne comportant pas seulement une indication chromatique, mais aussi, comme l'a montré P. Chantraine, « des notions associées de lumière, d'éclat, etc. »<sup>66</sup>. Aristote est plus

- 
- Ἐὰν δὲ λευκὸν ᾖ, ἀντὶ ὄχρας ψιμμύθιον προσβάλων, ἐπίχριε. Τὴν δὲ οὐλὴν προθεράπευε, πρὶν ἀνελεθεῖν τρίχας, ἵνα νεαρὰ οὐσα προσδέξηται τὸ χρῖσμα. La troisième recette de teinture, destinée à uniformiser les poils, quand il y a une cicatrice (πρὸς τὸ ἐν οὐλῇ τοῦ ἄλλου σώματος τὰς τρίχας ὁμοίως ἐνεγκεῖν), a pour source Amasis, cité par Sévéros chez Apsyrτος; on ne sait rien d'Amasis et de Sévéros, qui ne sont cités nulle part ailleurs (Doyen-Higuet, 2006, p. 29; McCabe, 2007, p. 145).
- 59 Julius Africanus, *Hipp. Cant.* 44.6 (CHG 2.178, 4-13 = *Cestes*, III, 13 Vieillefond), qui prend pour exemple le cheval blanc gris (λευκόγαρος).
- 60 *Hipp. Cant.* 57.20-21 et 24 (CHG 2.190, 21-26 et 191, 11-14). Sur les ἀλφοί, voir Grmek, 1994<sup>2</sup>, p. 244-248.
- 61 Voyez, ainsi, *Hipp. Berol.* 130.164 (CHG 1.431, 11-13), λεύκη θεραπεῦσαι ἄνευ σμίλης; *Hipp. Cant.* 19.1 (CHG 2.155, 20-156, 2), πρὸς σπηδόνας, ποιῆ δὲ καὶ πρὸς λεύκην. Sur ces maladies blanches, voir la contribution récente de Guardasole, 2018.
- 62 *Hipp. Berol.* 69.5 (CHG 1.270, 26). Le verbe employé pour indiquer le blanchissement est le rarissime ἀπολευκοῦν, dont on ne connaît que deux autres attestations en grec byzantin.
- 63 Sur l'importance que les Anciens accordaient aux yeux du cheval, voir Georgoudi, 1990, p. 129 n. 13, ainsi que p. 148 n. 48 : « Mais, à vrai dire, ce n'est pas la couleur des yeux qui retient surtout l'attention; ce que l'on aime chez un cheval, ce que l'on loue, c'est la force de l'œil, son regard. » Une vue excellente est nécessaire au cheval, principalement à celui qui est destiné à la guerre et à la chasse (Vigneron, 1968, p. 5). Sur les yeux du cheval en général, voir Vigneron, 1968, p. 5; Blaineau, 2015, p. 172-173.
- 64 Simon, *Sur l'extérieur et le choix des chevaux*, 7. Dans le passage du *Phèdre* susmentionné (n. 24), Platon opposait le bon cheval aux yeux noirs (μελανόμματος) au mauvais, tordu (σκολιός), aux yeux gris bleu (γλαυκόμματος). Dans le « canon » du cheval tordu (σκολιός) des *Exc. Anat.* 12 (cf. aussi *Anecd. Cant.*, XII = Oder, 1896, p. 13), les yeux sont blancs (λευκόμματος, adjectif dont les occurrences sont rarissimes et limitées aux textes byzantins).
- 65 Aristote, *H. A.*, I, 10 (492a6-7); voir aussi Pline, *H. N.*, XI, 141.
- 66 Chantraine, 1966; Marganne, 1978, p. 197-198; *Ead.* 1979. Sur la valeur prophylactique et apotropaïque des yeux de cette couleur, voir Georgoudi, 1990, p. 148, n. 48, qui traduit γλαυκός par

détaillé dans la *Génération des animaux*, V, 1 (779b3-6) : parmi les animaux, c'est surtout le cheval qui a des yeux de couleurs variées (πολύχρων) ; certains spécimens naissent même avec les yeux vairons (ἐτερόγλαυκοι, c'est-à-dire, littéralement, « qui a l'un des deux yeux gris bleu »), une spécificité qui, pour le Stagirite, ne se trouve nettement chez aucun autre animal, mais rapproche en revanche le cheval des humains. Les chevaux aux yeux vairons (ἐτερόφθαλμοι, « qui ont les yeux de couleur différente ») ne voient pas la même chose des deux yeux, d'après Apsyrtos, ce qui les rend mauvais et craintifs<sup>67</sup>. Mais l'hippiatre grec ajoute que les Parthes considèrent de tels chevaux comme très nobles ; c'est, du reste, dans leur pays, que cette particularité serait apparue pour la première fois<sup>68</sup>. À l'inverse, dans un chapitre des *Géoponiques* attribué à Pélagonius, certains (τινές) rangent parmi les meilleurs chevaux ceux qui ont les deux yeux de couleur différente (ἐτεροφθάλμους), ce qui était le cas, dit-on (οἶόν φασι), de Bucéphale, le cheval d'Alexandre le Grand<sup>69</sup> ; Alexandre lui-même avait peut-être les yeux vairons<sup>70</sup>.

Les agronomes et les vétérinaires louent les chevaux aux yeux noirs et grands<sup>71</sup>. Pour Pélagonius, l'animal doit avoir l'œil gris bleu<sup>72</sup>, tandis qu'à l'inverse, d'après Théomnestos, de tels yeux représentent un trait non seulement disgracieux, mais aussi héréditaire (συγγενικόν), tout comme l'est, chez les humains, la goutte (ὡς ἐπὶ τῶν ποδαλγικῶν ἀνθρώπων)<sup>73</sup>. L'iris de l'œil des chevaux lydiens est couleur de vin (οἰνωπός)<sup>74</sup>.

Les modifications de la coloration de l'œil, en particulier son blanchissement, révèlent des maladies. Le verbe dénomiatif λευκαίνειν « blanchir » apparaît à quatre reprises dans la *Collection d'hippiatrie grecque*, dont une fois en relation avec une affection de

« bleu clair » (et aussi Blaineau, 2015, p. 172-173) ; pour Gitton-Ripoll, 2016, p. 341, l'adjectif ne signifie pas « bleu clair », mais « brillant ». J. André, dans l'édition d'Isidore de Séville, *Étymologies*, XII, 50 (p. 72-75 et n. 78) estime que *glaucus* désigne des yeux vairons.

67 Apsyrtos, *Hipp. Berol.* 13.1 (CHG 1.77, 13-17). Cf., en latin, MC, 753 (p. 235, 1-3 Oder). Comme l'indique Sestili, 2016, p. 272, Montanari, *GF*, cite par erreur ce passage d'Apsyrtos comme exemple du mot ἐτερόφθαλμος dans le sens de « che ha un'occhio solo, guercio ».

68 Apsyrtos, *Hipp. Berol.* 13.1 (CHG 1.77, 17-19). Cf. MC, 754 (p. 235, 12-14). C'est aussi chez les Parthes que seraient apparus pour la première fois des chevaux à la robe bigarrée, voir *supra*, p. 104.

69 Pélagonius, *Géoponiques*, XVI 2.1 (= Anat., *De equis*, 2.1, CHG 2.327, 15-18) ; commentaires dans Georgoudi, 1990, p. 144-147 (en particulier la n. 44 sur Bucéphale, et les traditions pour expliquer son nom). Cette phrase n'a pas de correspondant connu en latin.

70 Tzetzes, *Chiliades*, XI, *Hist.* 368 (éd. P.A.M. Leone, réimpr. Galatina, 2007, p. 427).

71 En grec : Apsyrtos, *Géoponiques*, XVI, 1.9 (ὄμμα μέλαν) ; en latin : Varron, *Écon. rurale*, II, 7.5 (*oculus nigris*) ; Columelle, *Écon. rurale*, VI, 29, 2 ; MC, 779 (p. 242, 19 Oder) ; Pélagonius, § 2 (p. 6 CUF) ; Palladius, *Traité d'agr.*, IV, 13.2, parle, quant à lui, « de grands yeux » (*oculi magni*).

72 Pélagonius, *Géoponiques*, XVI 2.1 (= Anat., *De equis*, II.1, CHG 2.327, 20). Il y a là, à nouveau (voir n. 69), un décalage avec le texte latin, où ce sont les yeux noirs qui font partie du canon du cheval idéal. Pour Gitton-Ripoll, 2016, p. 341, ces passages sont apocryphes. D'après Virgile, *G.*, II, 81-83 (voir *supra*, n. 22), les chevaux alezans aux yeux gris bleu (*spadices glaucique*) étaient particulièrement prisés.

73 Théomnestos, *Hipp. Cant.* 93.13 (CHG 2.232, 10-14) conseille, dès lors, d'être attentif, non seulement aux chevaux, mais aussi à leurs pères et mères.

74 Timothée de Gaza, Ἴππων φύσεις κατὰ ἔθνος, § 10 (CHG 2.123, 13) ; Blaineau, 2015, p. 102-103.

nature ophtalmologique<sup>75</sup>, dans un chapitre d'Apsyrτος sur le leucome (Περὶ ὀφθαλμῶν λευκώματος), où le blanchissement est attribué à des causes diverses : fluxion, coloration gris bleu, tache sur le blanc, cataracte, frottement ou plaie<sup>76</sup>. Dans le chapitre d'Hiéroclès correspondant, c'est un autre verbe dénominatif, λευκοῦν, qui est employé<sup>77</sup>. Plusieurs recettes de Pélagonius sont destinées à soigner les taches blanches opaques des yeux, identiques à celles des hommes (*etiam hominum*), qui correspondent à des taies de la cornée (*album, albores oculorum* ou encore *albugo*)<sup>78</sup>. Apsyrτος se sert d'une poudre sèche pour les yeux (ξηρίον ὀφθαλμικόν) contenant du natron raffiné et de la fleur de cuivre (αἰρίσφλωσ, translittération du latin *aeris flos*, « fleur de cuivre »)<sup>79</sup>, pour soigner l'œil blanc<sup>80</sup>. Affection qui n'est pas facile à guérir (οὐκ εὐίατος), selon Hiéroclès, le ptérygion se manifeste sous la forme de petites peaux blanches sur les paupières, qui rendent l'animal aveugle<sup>81</sup>. Pour Tibérius, le traitement de la cataracte, mal pernicious (πάθος πονηρόν), est le même que

75 Voir également *supra*, p. 107, pour le verbe λευκαίνειν « blanchir » en parlant du poil, et p. 114 n. 106, des sabots. Sur ce verbe, voir Chantraine, *DELG*<sup>2</sup>, s. v. λευκός, p. 633 ; c'est le correspondant chromatique de *canere*, voir André, 1949, p. 66-67.

76 *Hipp. Berol.* 11.1 (*CHG* 1.62, 3-5) : ἐὰν εἰς ὀφθαλμὸν ἐμπέσῃ ῥεῦμα, ἢ γένηται γλαύκωμα ἢ ἄργεμος ἢ ἀχλὺς ἢ παρατριψίς ἢ πληγή, ὅστε λευκανθῆναι τὸν ὀφθαλμὸν κτλ. La saignée est l'un des traitements recommandés pour soigner le leucome.

77 *Hipp. Berol.* 11.2 (*CHG* 1.62, 13), ἐὰν λευκωθῇ ὀφθαλμὸς ἀπὸ πληγῆς ἢ παρατρίψεως κτλ. Les deux autres attestations du verbe dans le *CHG* se réfèrent aussi au blanchissement des yeux (*infra* n. 84-85).

78 Pélagonius, § 414 (p. 134). La recette est traduite en grec dans *Hipp. Berol.* 11.2 (*CHG*, 1.62-63), où elle est attribuée à Hiéroclès. Voir Grmek, 1998 sur les mots *album, albores oculorum* ou encore *albugo*, et leur identification aux taies de la cornée. D'autres recettes de collyre pour traiter les taches blanches opaques de l'œil dans Pélagonius, § 420 (p. 135 CUF), *ad album*, et, pour le grec, *Hipp. Paris.* 453, qui conserve aussi la fin de la prescription (administration et guérison), *Hipp. Berol.* 11.43 (*CHG* 1.71, 10-15) ; comparer Hiéroclès, *Hipp. Berol.* 11.3 (*CHG* 1.63, 8-13) ; Pélagonius, § 428 (p. 138 CUF), *Oculare ad albores sive ad glaucomata* (voyez aussi Végèce, *Mul.*, II, 22, 8 = p. 120, 1-4 L., cf. III, 28, 10 = p. 273, 18-20 L.), et, pour le grec, *Hipp. Berol.* 11.11 (*CHG* 1.64, 12-14). Cf. aussi Pélagonius, § 443, *ad album oculi*, et § 444, *ad album quod recens duxerit*, « pour un œil dont l'opacité blanche vient de s'étendre depuis peu » (p. 141 CUF ; pour le grec, *Hipp. Berol.* 11.10 = *CHG* 1.64, 8-11, εἰς λεύκωμα νεαρὸν) ; Pélagonius, § 467 (p. 146-147 CUF), *ut album de oculo tollas*. L'équivalent grec d'*albugo* « blanchiment » est ἀπολευκωσις, un *hapax legomenon* absent de la plupart des dictionnaires, y compris du *DGE*, mais répertorié dans le *LGB*. Sur cette affection, voir Pélagonius, § 435 = p. 139 CUF (cf. Végèce, *Mul.*, II, 20, 2 = p. 117 L.), et, pour le grec, *Hipp. Paris.* 421 (*CHG* 2.62, 1-2) ; les ingrédients énumérés correspondent à la prescription πρὸς λευκώματα ἡμιόνων dans *Hipp. Berol.* 11.7 (*CHG* 1.63, 25-27). Cf. aussi Pélagonius, § 436 = p. 139 CUF (et Végèce, *Mul.*, II, 22, 9 = p. 120, 4-7 L.).

79 Sur ces latinismes, voir Gitton-Ripoll, 2012. L'exemple d'αἰρίσφλωσ peut se classer dans la catégorie des « translittérations » (p. 841), et, parmi elles, dans celle des rares mots qui ont conservé leur désinence latine.

80 *Hipp. Paris.* 354 (*CHG* 2.56, 22-23), χρῶ πρὸς λευκὸν ὀφθαλμὸν, ou, dans le manuscrit L, εἰς λεύκωσιν ὀφθαλμοῦ.

81 *Hipp. Berol.* 12.6 (*CHG* 1.77, 3-5), γίνεται γάρ τινα οἰοεὶ διφθέρια ἐπὶ τῶν βλεφάρων λευκά, καὶ ἀποτυφλοῖ τὸ ζῷον. *Hipp. Cant.* 8.2 (*CHG* 2.136, 3) contient une autre mention de la coloration

celui, énoncé précédemment, dans un passage qui ne paraît pas avoir été conservé, de la coloration gris bleu (θεραπεία δὲ ὡς ἄνωθεν εἴρηται πρὸς τὰ γλαυκώματα) : si, lorsqu'on enduit l'œil, celui-ci est injecté de sang (ὑφαιμος) et se met à pleurer, il y aura guérison, ce qui ne sera pas le cas, en revanche, si l'œil se met à briller de dessous comme la couleur du miel attique en son centre (ἐὰν δὲ ὑπολάμπη ὥσπερ χροιά μέλιτος Ἀττικοῦ ἐν τῷ μέσῳ)<sup>82</sup>. La saignée est inutile, lorsqu'on se trouve face à une coloration gris bleu (γλαυκώμα), qui est incurable ; de cette maladie en dérive une autre, appelée *hyalōma* (ὕάλωμα, *hapax legomenon*), « similaire à une petite pierre blanche » (ὁμοιον ψηφίδι λευκῆ), qui pourrait correspondre à l'uvéite équine (*oculus lunaticus*)<sup>83</sup>.

En dehors d'affections ophtalmologiques, des yeux qui blanchissent représentent un symptôme favorable, qu'il convient néanmoins de traiter, selon Théomnestos, dans un chapitre sur le mal de tête<sup>84</sup>. D'après Hippocrate le vétérinaire, ils trahissent une maladie du foie<sup>85</sup>. Le cheval enragé a le regard effrayant et brillant, et les veines rouge violet ressortent sur le blanc des yeux<sup>86</sup>. Les yeux très injectés de sang ou le regard sanguinaire sont caractéristiques des chevaux touchés par ce mal<sup>87</sup>.

---

des yeux (γλαυκοί) dans le cadre d'une affection ophtalmologique, l'*aigilops*, une sorte de fistule lacrymale.

- 82 *Addit. Lond.* 10 (CHG 2.255, 27-256, 4) : περι ὑποχύματος. (...) Ἐὰν δὲ ἐν τῷ ὑποχρίεσθαι ὁ ὀφθαλμὸς ὑφαιμος γένηται καὶ δακρύση, ἔσται ὑγιής. Ἐὰν δὲ ὑπολάμπη ὥσπερ χροιά μέλιτος Ἀττικοῦ ἐν τῷ μέσῳ, οἱ τοιοῦτοι οὐ θεραπεύονται διὰ τὸ ἤδη πεπηγέναι εἰς ἓνα τόπον. Sur la classification des cataractes en fonction des couleurs, cf. *MC* 72-73 (p. 25 Oder) ; Fischer, 2007, p. 244.
- 83 *Hipp. Berol.* 11.1 (CHG 1.62, 10-11). Sur cette identification de l'*oculus lunaticus*, Magnani, 2008, p. 286 ; Gitton-Ripoll, 2017, p. 370.
- 84 *Hipp. Berol.* 103.11 (CHG 1.357, 8-11) : ἐὰν δὲ διαρροῖσθῆ, παύεται μὲν τοῦ νοσήματος, λευκοῦται δὲ πολλάκις τὰς ὄψεις. Ἐγχιέσθω δὲ μέλιτι καὶ μαράθου χυλῶ, καὶ τάχιστα καὶ τοῦτο ὑγιασθήσεται. Comparer Pélagonius, § 47 (p. 23 CUF) et la traduction grecque, *Hipp. Berol.* 103.12 (CHG 1.357, 19).
- 85 *Hipp. Paris.* 547 (CHG 2.71, 8-13) : εἰς τὸ ἦπαρ ἐάν τι γένηται (...) σημεῖα δὲ ταῦτα (...) οἱ ὀφθαλμοὶ λευκοῦνται. Dans ce cas, il faut faire une saignée par les naseaux. Un tel animal ne survivra pas plus d'une journée.
- 86 *Hipp. Berol.* 101.12 (CHG 1.351, 11-12), τὸ μὲν ὄμμα δεινὸν καὶ λαμπρόν, αἱ φλέβες φοινικαὶ αἷ οἶσαι ἐπὶ τῷ λευκῶ, κτλ. Sur les nuances chromatiques de φοῖνιξ, allant du rouge au violet, mais indiquant parfois aussi le jaune vif (c'est le cas du bec de certains oiseaux), voir André, 1949, p. 90-102 ; Marganne, 1978, p. 193-195 ; pour le sens d'alezan, voir *supra*, n. 25.
- 87 Hippocrate, *Hipp. Berol.* 101.8 (CHG 1.350, 2), τῷ λυσσῶντι ἵππῳ παρέπεται σημεῖα τάδε· οἱ ὀφθαλμοὶ προπίπτουσιν ὑφαιμοὶ κτλ. ; Hiéroclès, *Add. Lond.* 50 (CHG 2.263, 15), ὀφθαλμοὺς τε αἰμωποὺς ἔχει. Rare dans la littérature grecque, l'adjectif αἰμωπός, « au regard sanguinaire, rouge comme le sang » est un *hapax* dans le CHG, à la différence de ὑφαιμος, « sanguinolent », qui s'emploie en parlant de la complexion du cheval, des yeux, de l'urine, de l'écume, de l'ichor, des selles ou des sabots. Des yeux sanguinolents sont un signe de fièvre (*Hipp. Berol.* 1.3 = CHG 1.1, 18, correction à partir de *MC*, 121 = p. 39, 11 et 17 Oder), de fracture à la tête (*Hipp. Berol.* 74.6 = CHG 1.285, 8), de morsure de serpent (*Hipp. Berol.* 84.16 = CHG 1.313, 17) ; dans un contexte de cataracte, voir *supra* n. 82. *Hipp. Berol.* 11.40 (CHG 1.70, 13-23) contient une recette pour soigner de tels yeux.

La « maladie royale » (*morbus regius*, parfois aussi appelé *aurigo*, « jaunisse »), expression erronément traduite en grec par ἱερὰ νόσος, « épilepsie », dans *Hipp. Cant.* 3.6 (CHG 2.131, 25-132, 1), se diagnostique essentiellement à partir des yeux, qui prennent la couleur du soufre natif (ὡς θεῖον ἄπυρον)<sup>88</sup>. L'œil coloré est aussi un symptôme de la morve, qui a été rapprochée de la jaunisse sans doute en raison du rôle joué par la bile<sup>89</sup>. L'œil droit verdâtre (τὸν δεξιὸν ὀφθαλμὸν ὑπόχλωρον) est un symptôme de la morve respiratoire, dans un chapitre d'Eumélos, transmis aussi par Magon, et, dans un parallèle très exact du texte grec de Magon, par Pélagonius, qui n'indique toutefois pas sa source<sup>90</sup>. Pour Magon et Pélagonius, ce sont les deux yeux, ou bien le seul œil droit, qui sont colorés (καὶ τοὺς ὀφθαλμοὺς ἀμφοτέρους ἢ τὸν ἓνα τὸν δεξιὸν κεχρωσμένον ἔχει ; *et oculos vel oculum dextrum coloratum habuerit*). Hiéroclès rapporte que certains (ὡς φασιν ἔνιοι) considèrent les yeux jaunes de coing (μηλόχρους, un *hapax legomenon*, équivalent à μῆλινος, « jaune de coing, jaune vif ») comme un symptôme d'hydropisie (à savoir, l'ascite)<sup>91</sup>. C'est cette même couleur que prennent les yeux, qui sont en outre brillants, des chevaux atteints de choléra humide, identifié à l'entérite diarrhéique ; les vaisseaux qui se trouvent sous la langue de l'animal malade sont aussi de cette couleur, tandis que l'urine est jaune pâle (ὠχρόν) et d'aspect bilieux<sup>92</sup>.

La couleur sert aussi de qualificatif à d'autres parties de la **tête du cheval**. Mis en relation avec certaines caractéristiques de la denture, les sourcils servent à déterminer l'âge de l'animal ; ils constituent un signe de vieillesse quand ils sont grisonnants (πολιός ; πολιοῦν),

88 Sur le soufre natif (ἄπυρον, « non passé au feu », à savoir cristallisé naturellement), voir Halleux, 1981, p. 213. Comparer Pélagonius, § 11 (p. 9 CUF), *nam aut sulphurei aut felliti admodum sunt*, « car ils (*sc.* les yeux) ont tout à fait la couleur du soufre ou de la bile » (l'adjectif *fellitus* désigne ici la couleur vert jaune) ; MC, 380 (p. 115, 32-33 Oder), *oculi viridicabunt* ; Végèce, *Mul.*, II, 113 (p. 207, 9 L.), *utriusque oculi virides fiunt*. Ce diagnostic d'après les yeux prévaut aussi chez les hommes, cf. Celse, *De medicina*, III, 24 (CML 1.140) : *Color autem eum morbum detegit, maxime oculorum, in quibus quod album esse debet, fit luteum*.

89 Gitton-Ripoll, 2019, p. 173.

90 Eumélos, *Hipp. Berol.* 27.5 (CHG 1.141, 7-22), et Magon, *Hipp. Berol.*, 27.6 (CHG 1.141, 23-142, 15) ; Pélagonius, § 208 (p. 63 CUF). Sur les rapports entre ces sources, et pour une analyse de ce passage, voir Gitton-Ripoll, 2018, p. 140-142. Dans les noms de couleurs composés en ὑπο-, relativement nombreux en grec classique, le premier membre ὑπο- a une valeur affaiblissante (« d'une couleur affaiblie, d'une couleur approchante ») : Blanc, 2002, p. 21 et n. 45. D'après Sévilla, 1923, p. 592, cité par Gitton-Ripoll, 2019, p. 63 n. b, la maladie décrite ici est une pneumonie gourmeuse, qui se caractérise notamment par la « coloration jaune verdâtre de la conjonctive oculaire ».

91 Hiéroclès, qui se fonde sur l'exposé d'Apsyrtos, désigne la maladie par les mots « épanchement », *παρέκχυσις*, et « hydropisie », *ὕδριασις* (*hapax legomenon*) ; quant à Apsyrtos, il emploie les mots *ἔκχυσις* et *παρέκχυσις*, ainsi que *ὑδρεος*. Voir à ce sujet Adams, 1995, p. 283-284 ; Gitton-Ripoll, 2014, p. 414.

92 Apsyrtos, *Hipp. Berol.* 75.2 (CHG 1.287, 16-21). Comparer MC, 426 (p. 132, 1-3 Oder) : *oculi fiunt eius palladi, splendentes, ... sub lingua humores et fiunt pallidi et mali (pallidus, « jaune pâle »)*. Auteur, en 1530, d'une traduction latine de la *Collection d'hippiatrie grecque*, Jean Ruel de Soissons (1474-1537), rend indistinctement μῆλινος et ὠχρός par *luteus*.

ou qu'ils blanchissent<sup>93</sup>. Toutefois, dans la mesure où les sourcils des équidés sont à peine visibles, on leur reconnaît peu d'importance. Du noir (μελανία, *nigredo*) apparaît au milieu des dents, chez les chevaux qui ont douze ans<sup>94</sup>. Par ailleurs, si la langue et le palais de l'âne étalon sont noirs, les petits développeront les mêmes spécificités<sup>95</sup>. D'après Apsyrtos, les chevaux qui ont le visage ou le museau blancs (ἀλοπρόσωπος et ἀλόρουγχοι, deux *hapax legomena*), ou des taches blanches dans la région autour des yeux, vivent plus longtemps<sup>96</sup>. Hippocrate le vétérinaire identifie la coloration rouge violet (φοινικᾶ) que prennent les vaisseaux dans les naseaux comme un signe de la folie de l'animal<sup>97</sup>. Pour Apsyrtos, la langue qui pend, très blanche (ἔκλευκον) et anormalement déformée, est un symptôme de l'éléphantiasis<sup>98</sup>. Hiéroclès précise que la bête atteinte d'une inflammation des amygdales souffre d'une tumeur qui se forme vers la gorge et le cou (σφαγή)<sup>99</sup>; dès lors, elle ne peut, ni manger, ni avaler; sa langue devient livide (πελιδνή) et elle salive<sup>100</sup>. Parfois, un cheval atteint de ποδάγρα a la langue froide et verdâtre (ψυχρά και χλωρά): c'est l'un des nombreux signes de cette affection qui, en contexte hippiatique, n'est pas la goutte, comme en médecine humaine, mais correspond peut-être à un stade de la fourbure<sup>101</sup>.

93 Apsyrtos, *Hipp. Berol.* 95.1 = CHG 1.324.8, ἔχῃ δὲ καὶ τὰς ὀφρῶς πολιάς; cf. *Hipp. Cant.* 93.23 = CHG 2.238, 18 (chapitre Πόθεν γρηῖ γνῶναι ἡλικίαν ἵππου), αἱ ὀφρῶες ὡς ἐπιπλεῖστον πολιοῦνται. Πολιός est le correspondant chromatique du latin *canus*, « blanc », « blanchâtre », « gris clair qui tire sur le blanc pour y aboutir »: André, 1949, p. 66-68 (et, sur ses rapports avec les notions de vieillesse et d'ancienneté, p. 68-69); Chantraine, *DELG<sup>2</sup>*, s. v. πολιάς, p. 925; Blanc, 2002, p. 12; Christol, 2002, p. 37-44. Pour les témoignages latins, Varron, *Écon. rurale*, II, 7, 2 (*supercilia cana*); Columelle, *Écon. rurale*, VI, 29, 5 (*supercilia... canescere*); Pline, *H. N.*, XI, 169; Palladius, *Traité d'agr.*, IV, 13.8; *MC 778* (p. 242, 13-14 Oder); Végèce, *Mul.*, III, 5.3 (p. 248, 16-17 L.); Pélagonius, § 1.3 (p. 5 CUF): sourcils qui commencent quelquefois à blanchir à la dixième année (*supercilia nonnunquam canescere*). Ce blanchissement est effectivement constaté chez les chevaux: Vignerot, 1968, p. 10-11.

94 *Hipp. Cant.* 93.23 (CHG 2.238, 19-20); cf. aussi Végèce, *Mul.*, III, 5.3 (p. 248, 17-18 L.); Pélagonius, § 1.3 (p. 5 CUF). Aristote, *H. A.*, II, 3 (501b16) et Pline, *H. N.*, XI, 167, rapportent que, contrairement aux autres animaux, dont les dents jaunissent lorsqu'ils vieillissent, celles du cheval deviennent plus blanches (λευκοτέρους, *candidiores*).

95 Sur ce point, on comparera Columelle, *Écon. rurale*, VII, 3, 1 (du choix des béliers).

96 *Hipp. Berol.* 13.1 (CHG 1.77, 22-78, 2); cf. *Hipp. Cant.* 9 (CHG 2.140, 15).

97 *Hipp. Paris.* 311 (CHG 2.54, 15-16).

98 Apsyrtos, *Hipp. Berol.* 3.1 (CHG 1.31, 8). Sur l'éléphantiasis en médecine vétérinaire, voir Fischer, 1980, p. 138; *Id.*, 1991, p. 354 et 362; Adams, 1995, p. 298; Ortoleva, 1998, p. 131-132. Dans les adjectifs de couleur composés en ἐκ- ou ἐξ-, le premier membre indique une transformation, une métamorphose: dans le cas d'ἔκλευκος, « devenu blanc par suite d'une transformation », en marquant une forte intensité, d'où « tout blanc » (à la différence de ὑπο-, « un peu », d'où « blanchâtre »).

99 Le mot σφαγή relève du champ sémantique du sacrifice, où il désigne l'égorgement; il a fini par indiquer l'endroit de la gorge qui reçoit le coup mortel: Georgoudi, 1990, p. 162 n. 166.

100 Hiéroclès, *Hipp. Berol.* 18.1 (CHG 1.92, 19).

101 Hippocrate, *Hipp. Paris.* 1068 (CHG 2.104, 21-22). Georgoudi, 1990, p. 312 n. 121; Doyen-Higuet, 2013, p. 50-51.

Parmi les affections des **membres**, la *melikèris* (μελικηρίς) désigne, selon Théomnestos, « une grosseur molle et épaisse qui se produit dans les zones d'articulations, et qui finit par prendre la consistance et la couleur du miel, d'où son nom »<sup>102</sup>. Une marque rouge violet (φοῖνιξ), sans doute un hématome, survient en cas de saignée à la couronne<sup>103</sup>.

Comme l'atteste un long chapitre d'Apsyrtos consacré à la distinction entre les animaux aux bons pieds et ceux aux pieds mous (περὶ ἐπιγνώσεως εὐπόδων καὶ μαλακοπόδων), l'examen des **sabots**, en particulier leur couleur, est primordial, car il permet de pronostiquer le caractère du cheval<sup>104</sup>. Selon Pélagonius, l'éleveur amateur de chevaux doit choisir un animal aux sabots noirs (*ungulis nigris*)<sup>105</sup>. Il est nécessaire de blanchir au préalable avec soin les sabots (πρότερον δὲ ἐπιμελῶς λεύκανον τοὺς ὄνυχας), en vue de les durcir ensuite<sup>106</sup>; comme l'explique V. Gitton-Ripoll, en raclant les sabots pour les nettoyer, ceux-ci perdent leurs salissures et changent de couleur, devenant plus clairs<sup>107</sup>.

En dehors des équidés, la *Collection d'hippiatrie grecque* fait également référence à la couleur de la robe ou de parties du corps des bovidés. Ainsi, les jeunes génisses doivent

102 Théomnestos, *Hipp. Berol.* 77.3 (CHG 1.294, 10-12), ἡ μελικηρίς ὄγκος ἐστὶ περὶ τὰ ἄρθρα γινόμενος ὑγρὸς καὶ παχύς, ἐν ᾧ καὶ μεταβαλλόμενος εἰς μέλιτος πάχος καὶ χροάν, εἴληφε καὶ τὸ ὄνομα. Sur cette affection, voir Doyen-Higuet, 2013, p. 48-49 (s. v. παράπρησμα).

103 Apsyrtos, *Hipp. Berol.* 10.3 (CHG 1.57,10) et 100.2 (CHG 1.344, 21). Sur le mot φοῖνιξ dans le sens d'« hématome », voir Doyen-Higuet, 2013, p. 57; en tant que terme de couleur, il est employé aussi pour désigner la robe alezane des chevaux (voir *supra*, p. 103 n. 25). Mais, dans la *Collection d'hippiatrie grecque*, le mot est régulièrement utilisé pour indiquer la « datte ». Dans le passage d'Apsyrtos, *Hipp. Berol.* 100.2, Sestili, 2016, p. 181, interprète φοίνικες comme des « gonflements en forme de palmier » (*rigonfiamenti a forma di palma*), suivant l'interprétation de Ruel de Soissons, qui écrivait toutefois « *tubercula palmularum imaginem exhibentia* ».

104 Sur les pieds, à savoir la partie du corps du cheval que l'éleveur doit observer en premier lieu (cf. Xénophon, *Art équestre*, I, 2-3), on consultera avec profit les *Actes* de la Journée d'étude *Pas de pied, pas de cheval!* qui a eu lieu à Brest en 2010 (édités par Cam, Doyen-Higuet, 2013); voir aussi Blaineau, 2015, p. 188-190. Le chapitre d'Apsyrtos se trouve dans *Hipp. Berol.* 104.1-3 (CHG 1.360, 20-362, 8). Il a fait l'objet d'une réédition par Doyen-Higuet, Cam, Vallat, 2013, p. 28-29, dont nous citons ici la traduction des passages faisant mention de couleurs (p. 30-33): ainsi, « ceux qui ont le sabot de couleur claire et une grande fourchette, ont les pieds mous et mauvais caractère. Ceux aussi qui l'ont sec (c'est-à-dire sans vernis périoplique), cassé et de couleur claire (...). Ceux qui ont le sabot de couleur foncée ont de bons pieds, mais mauvais caractère. Ceux qui l'ont de couleur claire et avec des raies foncées sur la corne ont de bons pieds et bon caractère. Ceux qui ont le sabot arrondi et la corne couleur de cire ont les pieds mous et mauvais caractère. (...) Ceux qui sont de couleur de cire, petits et pas larges mais allongés ont bon caractère. Ceux qui l'ont de couleur foncée et allongé ont mauvais caractère. (...). Ceux qui ont le sabot de couleur foncée avec une raie claire ont bon caractère et de bons pieds, davantage que ceux qui ont un sabot de couleur claire et des raies foncées (...) ».

105 Pélagonius, préface, 2 (p. 6 CUF).

106 *Hipp. Paris.* 674; Pélagonius, § 254 b (p. 78 CUF). Comparer *Hipp. Berol.* 104.12 (CHG 1.365, 9), καθαρίζον πρότερον ἐπιμελῶς τὸν ὄνυχα; *Exc. Lugd.* 71 (CHG 2.291, 26 sqq.). Il est également question de blanchissement des sabots dans *Hipp. Paris.* 1006 (CHG 2.96, 12), λευκάνας... τὰς ὀπλάς.

107 Gitton-Ripoll, 2019, p. 78 n. c.

avoir les yeux noirs (μελανοφθάλμους) et les lèvres, à savoir les muqueuses apparentes de la bouche, tirant sur la même couleur (χειλή μελανίζοντα ἔχουσιν)<sup>108</sup>. On estime que les meilleures génisses, parce qu'elles sont de bonne race, ont la robe blonde ou fauve (τὰς τοῖς χρώμασι ξανθιζούσας) et les jambes noires (τὰ σκέλη μελαίνας)<sup>109</sup>.

## 2. Liquides organiques

La couleur du **sang** du cheval détermine son état de santé : ainsi, celui d'un animal bien portant doit être tempéré, abondant et jaunâtre (αἷμα... εὐκρατον καὶ πολὸν καὶ ξανθόν), tandis que celui d'un cheval maladif est changeant et spureux (ποικίλον καὶ ἀφρῶδες) ; le cheval qui souffre de fourbure a quant à lui le sang noir et visqueux (μέλαν καὶ ἰζῶδες)<sup>110</sup>. Le sang de l'animal malade peut aussi être livide (πελιδνός)<sup>111</sup>.

L'**urine** jaune pâle (ὠχρός) et d'aspect bilieux est un symptôme du choléra humide, selon Apsyrtos<sup>112</sup>, tandis que, d'après Hiéroclès, au sujet de la même affection, elle est épaisse et noire (μέλαν)<sup>113</sup>. L'urine du cheval souffrant de mal de reins (νεφρίτις) est noire (μέλαν), comme injectée de sang (ὡς ὕραιμον), et épaisse<sup>114</sup>.

Le **pus** est le liquide organique le plus souvent qualifié par un terme de couleur. Dans un chapitre de Pélagonius<sup>115</sup>, la couleur de l'écoulement du nez (ἡ ὑγρότης τῶν ῥινῶν) est un critère qui, avec sa consistance, permet de déterminer sa provenance dans le corps. Le même auteur classe les principaux écoulements : le mucus transparent (*muccus limpidus*, αἰ μύζαι διαυγεῖς), qui coule tous les jours, est sans importance ; lorsque celui-ci est épais et blanc brillant (*candidus*, λευκότερα), il vient du cerveau ; rougeâtre (*rubeus*, πυρρίζουσαι), en un filet (et froid aussi, d'après le texte latin), il est la conséquence d'un ancien refroidissement ; un mucus vert (*caeruleus*, glósé *fuscus*, « sombre » par Végèce, *Mul.*, II, 36 = p. 131, 6-7 L.)<sup>116</sup>,

108 Sur les yeux et les lèvres noirs des bœufs, voir les notes de Georgoudi, 1990, p. 244-245 et p. 247.

109 Florentinus, *Géoponiques*, XVII, 1-2 (*Anat., De bub.*, 2.1-2 = *CHG* 2.330, 20-331, 1). Sur la robe des bœufs, voir la note, détaillée, de Georgoudi, 1990, p. 253-257. La couleur ξανθός (latin *flavus*) se situe entre le jaune verdâtre et le brun : Marganne, 1978, p. 190. L'adjectif qualifie aussi le pelage des animaux (« jaune brunâtre, fauve ») : André, 1949, p. 129.

110 *Hipp. Paris.* 101 (*Hipp. Berol.* 10.7 = *CHG* 1.59, 24-60, 1). Tout ce qui est ποικίλος est considéré comme un mauvais signe chez les médecins : Villard, 2002, p. 55. Sur la fourbure, entraînant une corruption du sang, Adams, 1995, p. 266 ; Doyen-Higuet, 2013, p. 42-43 ; Gitton-Ripoll, Vallat, 2013. Autre attestation de sang noir (μέλαν), dans *Hipp. Paris.* 1140 (*CHG* 2.114, 10).

111 *Hipp. Berol.* 75.12 = *CHG* 1.291, 20 (chevaux atteints de choléra). Voir aussi *Hipp. Paris.* 1140 (*CHG* 2.114, 9 sqq. et apparat).

112 Apsyrtos, *Hipp. Berol.* 75.2 (*CHG* 1.287, 20-21), voir *supra* n. 92. La couleur ὠχρός englobe des nuances qui vont du vert jaune au jaune orangé : Marganne, 1978, p. 189-190. C'est notamment la couleur du jaune d'œuf (voir *infra*, p. 122).

113 Hiéroclès, *Hipp. Berol.* 75.3 (*CHG* 1.288, 9).

114 Hiéroclès, *Hipp. Berol.* 30.2 (*CHG* 1.150, 11-12), et aussi *Hipp. Cant.* 21.1 (*CHG* 2.156, 21).

115 Pélagonius, § 59 (p. 25 CUF), et, en traduction grecque, *Hipp. Berol.* 130.115 (*CHG* 1.422, 18-25).

116 Sur le sens à donner à l'adjectif *caeruleus*, dans ce contexte, voir André, 1949, p. 170-171 ; Gitton-Ripoll, 2019, p. 201-202. La traduction grecque rattache le mucus qui annonce des fièvres à celui, rougeâtre, qui signale un ancien refroidissement : πυρρίζουσαι δὲ καὶ λεπταὶ ἀπὸ ψύξεως παλαιᾶς, καὶ διὰ τοῦτο πυρετοὶ προσημαινόνται.

léger, venant des viscères, annonce les fièvres ; épais et mousseux, venant des poumons, il indique un cheval morveux<sup>117</sup> ; dense et semblable à la lie de vin (*faecaceus*, néologisme de Pélagonius, composé à partir de *faex*, « lie de vin »)<sup>118</sup>, il vient des ganglions. L'humeur épaisse et blanche, d'odeur fétide, qui s'écoule des naseaux et que le cheval ne parvient pas à expulser, est un symptôme de la fluxion qui survient dans la tête (περὶ ρεύματος τοῦ ἐν κεφαλῇ)<sup>119</sup>. Un afflux d'ichors verts (σύρρευσις... ἰχώρων χλωρῶν) s'écoule des naseaux du cheval piqué par un scorpion<sup>120</sup>, tandis que du pus noir sort ou se répand de la morsure d'une vipère<sup>121</sup>.

Considérée comme l'un des maux les plus dangereux, la morve est classée en plusieurs sortes dont certaines sont désignées d'après leur couleur<sup>122</sup>. Ainsi, Théomnestos évoque-t-il la morve blanche : « Une humeur semblable à du phlegme coule par les naseaux, qui a pris une couleur blanche, c'est de là aussi, en retour, qu'on tire l'appellation de cette affection, en lui donnant son nom d'après sa couleur »<sup>123</sup>, tandis qu'au sujet de la morve humide (εἰς μᾶλιν ὑγράν), l'auteur anonyme d'*Hipp. Cant.* 2.2 (CHG 2.125, 21-22)<sup>124</sup>, précise qu'un pus de couleur jaune (μήλινον) et épais coule des naseaux du cheval ; s'ensuit une observation d'ordre étymologique : « d'où aussi il me semble que la morve a été nommée d'après cette couleur. En effet, en dialecte dorien le jaune (τὸ μήλινον) se dit *malinon* (μάλινον). » Apsyrτος, qui distingue quatre variétés de morve (ὕγρα, ξηρά, ἀρθρίτις, ὑποδερματίτις), signalait déjà qu'en cas de morve articulaire (ἀρθρίτις), les humeurs (ἰχώρες) sont jaunes (μήλινοι τὸ χρῶμα)<sup>125</sup>. On retrouve cette même classification en quatre variétés dans les *Excerpta Lugdunensia* 6 (CHG 2.274, 4-5), où la première sorte, la morve humide, guérit facilement ; une humeur, blanche au début, semblable à de l'eau, coule par les naseaux. Si l'affection se prolonge, elle prend une coloration citrine (κίτρινον), devient épaisse et nauséabonde ; dans ce cas, le mal est incurable<sup>126</sup>. Eumélos et, à sa suite, Pélagonius, distinguent plusieurs espèces de

117 *MC*, 154 (p. 48, 20 Oder), précise la couleur de cette sorte d'écoulement : *colore pallido* ; cf. aussi Végèce, *Mul.*, II, 36 (p. 131, 9 L.) : *pallidus*.

118 Gitton-Ripoll, 2019, p. 202. La traduction grecque ne retient que le caractère dense (πυκνοτέραι) de ce type de mucus.

119 Apsyrτος, *Hipp. Berol.* 103.1 (CHG 1.352, 22-23), περὶ ρεύματος τοῦ ἐν κεφαλῇ.

120 *Hipp. Berol.* 86.5 (CHG 1.310, 7-8), cf. Hiéroclès, au paragraphe suivant (ἰχὼρ δὲ ἀπὸ μυκτῆρων ῥέει χλωρός).

121 *Hipp. Berol.* 86.13 (CHG 1.312, 27-28) : ἐὰν δὲ ὑπὸ ἔχειος δηχθῆ, ἐκ τοῦ δήγματος πύον ἐξέρχεται μέλαν ἢ ἐπιτρέχει. On sait en effet qu'après une morsure de vipère, le sang noircit et devient incoagulable.

122 Ces couleurs peuvent se comprendre en référence aux humeurs dont elles sont issues : voir Gitton-Ripoll, 2019, p. 262, n. 6. Sur les différentes variétés de morve, Fischer, 1991 ; Adams, 1995, p. 295-302.

123 *Hipp. Berol.* 2.18 (CHG 1.23, 1-3). La traduction est de V. Gitton-Ripoll.

124 Au sujet de la morve sèche (εἰς μᾶλιν ξήραν), le même auteur anonyme précise qu'elle produit des matières purulentes (πυώματα, *harpax legomenon* non répertorié dans les dictionnaires, à l'exception du *LBG*, qui ajoute : « an recte \*πτύωμα ? ») de couleur vert pâle (χλωρά).

125 Apsyrτος, *Hipp. Berol.* 2.1 (CHG 1.14, 1).

126 *Exc. Lugd.* 6 (CHG 2.274, 8-14), περὶ μάλεως ὑγράς (...). Φαίνεται διὰ τῶν μυκτῆρων ὑγρὸν, λευκὸν ἐν ἀρχαῖς, ὁμοιον ὕδατι (...) χρονίζοντος δὲ τοῦ πάθους τὸ διὰ τῶν μυκτῆρων ὑγρὸν φερόμενον ἐστὶν κίτρινον, παχύ, ὀζῶδες, καὶ τοῦτο γίνωσκε, ὅτι ἐστὶν ἀθεράπευτον. Un traitement par injection

morve, dont une est nommée blanche (λευκή), et une autre, noire (μέλαινα)<sup>127</sup>, cette dernière n'étant attestée nulle part ailleurs, à moins que, comme le suggère V. Gitton-Ripoll, μέλαιναν « noire », soit une erreur pour μήλινον « jaune »<sup>128</sup>. Dans une recette iatromagique contre toute sorte de morve, le nom du cheval et la couleur de la morve (χρόα τῆς μάλεως), accompagnés d'une formule magique, doivent être écrits sur une amulette (ἐν περιάπτῳ) que l'animal dont la denture n'est pas encore achevée portera au licol (εἰς τὸ κάπιστρον, cf. lat. *capistrum*)<sup>129</sup>.

### 3. Pharmacologie

#### 3.1. Médicaments simples

Dans les traités hippiatriques, une foule de noms de produits, en particulier végétaux, et, dans une moindre mesure, animaux et minéraux, sont identifiés au moyen d'une épithète de couleur. Voici, par ordre alphabétique des mots grecs, les noms des produits végétaux, ou d'origine végétale, qui sont attestés dans la *Collection d'hippiatrie grecque* accompagnés d'un terme de couleur<sup>130</sup>.

1. Le mimosa noir (ἀκακία μέλαινα, *acacia nigra*)<sup>131</sup>.
2. L'acacia roux (ἀκακία πυρρά, *acacia rufa*)<sup>132</sup> ou orangé (ἀ. κίρρος, adjectif qui, dans les textes vétérinaires grecs, ne s'applique qu'à cette plante)<sup>133</sup>.

(ἐγγυματισμός) est proposé dans *Exc. Lugd.* 11 (*CHG* 2.275, 21-25), pour l'humeur, blanche au début (ἐν τῇ ἀρχῇ λευκόν), qui coule par les naseaux.

127 Eumélos, *Hipp. Paris.* 29 (*CHG* 2.31, 20-21), qui est la source de Pélagonius, § 204.1 (p. 59-60 CUF). Les variétés blanche et noire n'apparaissent pas dans la classification des morves selon Apsyrtos (*Hipp. Berol.* 2.7, cf. *MC*, 350 = p. 106 Oder).

128 Gitton-Ripoll, 2019, p. 261.

129 *Hipp. Paris.* 21 (*CHG* 2.30, 15-19).

130 Sont exclus les noms de plantes accompagnés de l'adjectif χλωρός, dans le sens de « frais, vert, récent, jeune », par référence à la vigueur d'une végétation jeune, ou fraîche parce que récemment coupée, dont voici la liste : absinthe et absinthe d'Afrique, ache, bette, câprier, chiendent, ciguë, concombre sauvage, cônes de cyprès, coriandre, cyclamen, euphorbe, guimauve, baies de laurier, luzerne, menthe, myrte, orge, pignons de pin, poireau, roseau, rue. Les attestations de cette épithète usuelle des végétaux, pour désigner le foin nouveau ou le fourrage vert, mais aussi les pâturages, l'herbe ou les feuilles vertes en général, ou encore une plante sempervirente, sont également nombreuses. Pour le latin, voir André, 1949, p. 329-331.

131 Cf. Pélagonius, § 65 (p. 27 CUF), et, en grec, *Hipp. Paris.* 445 (*CHG* 2.64, 2); Pélagonius, 58 (p. 25 CUF, ainsi que les *testimonia* et la note *ad loc.*); *Hipp. Cant.* 44.8 (*CHG* 2.178, 19). Sur cette plante, Pline, *H. N.*, XXIV, 109; André, 1985, p. 2.

132 *MC*, 197 et 610 (p. 60, 10 et 195, 11 Oder), cf. Végèce, *Mul.*, I, 16, 5 (dont la source est *MC*, 197), et III, 11, 1 (p. 33, 3 et 258, 18-19 L.). Dans les textes grecs, c'est le suc qui est mentionné : Apsyrtos, *Hipp. Berol.* 72.1 (*CHG* 1.281, 7) et Hiéroclès, *Hipp. Berol.* 72.2 (*CHG* 1.281, 19-20); Théomnestos, *Hipp. Paris.* 1106 (*CHG* 2.109, 3). En dehors des traités vétérinaires, cf. Alex. Tralles, II, p. 199 Puschmann.

133 *Add. Lond.* 27 (*CHG* 2.258, 27-28). Suc : Apsyrtos, *Hipp. Berol.* 52.1 (*CHG* 1.230, 1-2), cf. Hiéroclès, *Hipp. Berol.* 52.5 (*CHG* 1.231, 19-20); *Hipp. Cant.* 80.23 (*CHG* 2.221, 19). Contrairement à ce que propose Sestili, 2016, p. 351 n. 401, il n'y a pas lieu de considérer κίρρος comme une erreur pour

3. Le chardon (ἄκανθα λευκή, expression qui est à la fois un calque et une traduction erronée du latin *spina alba*, l'aubépine)<sup>134</sup>.
4. La racine de vigne-blanche (ἀμπέλου λευκῆς ρίζη)<sup>135</sup>, qu'on appelle aussi bryone (βρυωνία), comme l'indique une glose des *Hipp. Cant.* 3.7 (CHG 2.132, 10).
5. Le muscari à toupet (βολβὸς ἐρυθρός), employé dans l'alimentation<sup>136</sup>; c'est sans doute aussi à cette plante que renvoient les « bulbes jaunes » (βολβοὺς ξανθοὺς) mentionnés dans *Hipp. Cant.* 39.3 (CHG 2.172, 1-2)<sup>137</sup>.
6. L'ellébore blanc ou noir (ἐλλέβορος λευκός ou ἐ. μέλας)<sup>138</sup>.
7. Le pois chiche (ἐρέβινθος), dans les variétés blanche et noire<sup>139</sup>.
8. Le jujube noir épluché (ζίζυφον μέλαν κεκαθαμένον), dans *Hipp. Berol.* 130.29 (CHG 1.406, 15), qui est la traduction grecque de *iunipuri nigri*, qu'on ne doit pas comprendre

- 
- πυρρός; l'adjectif de couleur est fréquemment associé à cette plante dans les textes médicaux : Diosc., *Eup.*, I, 205 (3.229, 8-9 W.); Galien, *De comp. med. sec. loc.*, I, 8 (12.486 K.); VII, 2 (13.39 K.); etc.
- 134 *Hipp. Berol.* 11.48 (CHG 1.72, 20 et p. 73, 2-3), en parlant du suc et de la cendre de la plante. Sur cette traduction en grec, dans la *Collection*, de *spina alba*, voir Gitton-Ripoll, 2019, p. 380 et 433.
- 135 *Hipp. Paris.* 75 (CHG 2.36, 19). Sur cette plante à la racine blanche, cf. Diosc., *M. M.*, IV, 182 (2.329, 10-331, 14 W.); Pline, *H. N.*, XXIII 21; André, 1985, p. 14.
- 136 Pélagonius, § 233 (p. 73 CUF); texte grec : *Hipp. Berol.* 130.60 (CHG 1.411, 21). Dans son sens large, le mot βολβός désigne toutes les plantes à bulbe, dont l'oignon ou l'ail. Dans un sens plus étroit, il désigne le muscari à toupet, dont on consommait les bulbes. Théophraste, *H. P.*, VII, 13, 8, et Pline, *H. N.*, XIX, 95, précisent qu'il existe plusieurs variétés de bulbes de muscari, qu'on distingue notamment par la couleur; on connaît en effet le βολβὸς ἐρυθρός et le β. πυρρός ou, en latin, *bulbus rubens* ou *rufus*, provenant d'Afrique (Diosc., *M. M.*, II, 170 = 1.236, 9-10 W.; Pline, *H. N.*, XX, 103 et 105; Végèce, *Mul.*, II, 74.2 = p. 162, 14-15 L.; Marcellus, XXXIII, 46 = p. 345, 12 Helmreich), et un *bulbus albus* (cf. notamment *MC*, 495 = p. 162, 22 Oder). Dans la *Collection d'hippiatrie grecque*, le muscari est également identifié au moyen des épithètes géographiques Ἄφρος (*Hipp. Berol.* 130.30; 130.63 = CHG 1.406, 23 et 1.412, 9-10; etc.) et Μεγαρικός / Μαγαρικός (*Hipp. Berol.* 70.5 = CHG 1.278, 10; etc.); les « bulbes de Mégare » étaient connus depuis Caton au moins (*De agr.*, VIII, 2). Sur cette plante, voir plus généralement Théophraste, *H. P.*, VII, 13, 4-9; Diosc., *M. M.*, II, 170 (1.236, 9-237, 14 W.); Pline, *H. N.*, XIX 93-95 et XX, 102-105; Athénée, *Deipn.*, 63d-64e; *Géoponiques*, XII, 36, et, dans la littérature moderne, André, 1961, p. 20; Halleux, 1981, p. 210; André, 1985, p. 40; Gitton-Ripoll, 2019, p. 418.
- 137 Des bulbes jaunes sont aussi attestés chez Galien, *De comp. med. sec. loc.*, V, 1 (12.810 K.).
- 138 Ellébore blanc (8 occurrences) : Apsyrτος, *Hipp. Berol.* 2.5 (CHG 1.15, 20-21; cf. Hiéroclès, *Hipp. Berol.* 2.15 = CHG 1.21, 9); *Hipp. Berol.* 26.14 (CHG 1.129, 22); *Hipp. Paris.* 1133 (CHG 2.112, 18-19); *Hipp. Cant.* 11.10, 57.21 et 105.3 (CHG 2.148, 26; 190, 24-25 et 248, 7-8); *Exc. Lugd.* 156 (CHG 2.305, 14). Les attestations d'ellébore noir sont plus nombreuses (18 occurrences) : signalons, dans les *Hipp. Berol.*, les chapitres 27.9, 75.10, 77.12, 101.1, 101.3, 101.6, 103.9, 103.10, 130.88 (cf. Pélagonius, § 339 et aussi 340) = CHG 1.143, 15; 290, 22; 296, 10; 347, 17; 348, 17; 349, 17; 355, 22; 356, 16-17; 417, 9.
- 139 *Hipp. Berol.* 30.2 (CHG 1.150, 15); 33.13 (CHG 1.171, 24-25), ἐρεβίνθους... τοὺς λευκοὺς ἢ τοὺς μέλανας; 94.1 (CHG 1.322, 26); *Hipp. Cant.* 21.2 (CHG 2.157, 13-14). La variété noire est plus résistante que la blanche : cf. Théophraste, *H. P.*, VIII, 6, 5, et les commentaires d'Amigues, dans l'édition CUF, t. IV, p. 211-212.

- comme le « genévrier noir », mais comme les baies noires, c'est-à-dire parvenues à maturité, de cette plante<sup>140</sup>.
9. L'iris blanc (ἴρις λευκή), dans la préparation d'une poudre de quadrigé<sup>141</sup>; il est réputé de moindre qualité que l'iris roux<sup>142</sup>.
  10. La graine de cresson alénois blanc (καρδάμου λευκοῦ σπέρμα)<sup>143</sup>.
  11. La cannelle (κασία). Parmi les variétés citées chez les hippiatres grecs, trois sont identifiées par leur couleur: noire (μελαίνα), qui est la variété la plus estimée (Pline, *H. N.*, XII, 96-97), dans la préparation de la poudre de quadrigé; blanche (λευκή) et fauve ou rousse (πυρρός)<sup>144</sup>.
  12. La noix de galle noire (κηκίς μελαίνα) et rouge (κ. ἐρυθρά)<sup>145</sup>.
  13. Le safran jaune (κρόκος ξανθός)<sup>146</sup>.
  14. La variété noire du lierre (κισσός μέλας)<sup>147</sup>.
  15. L'orge (κριθή, *hordeum*) qui pousse dans les étables avec un épi presque noir<sup>148</sup>.
  16. L'oignon blanc (τῶν κρομύων τὸ λευκόν)<sup>149</sup>.
  17. Le peuplier blanc (λεύκη λευκή)<sup>150</sup>.
  18. Le fenouil noir (μάραθος μέλαν)<sup>151</sup>.

- 
- 140 Pélagonius, 320 (p. 104 CUF) et Fischer, 1980, p. 129; André, 1985, p. 134; Gitton-Ripoll, 2019, p. 336-337. L'expression est traduite en grec dans *Hipp. Berol.* 130.29 (*CHG* 1.406, 15).
  - 141 La recette de cette poudre de quadrigé dans *Hipp. Berol.* 130.173 (*CHG* 1.433, 3) est la seule, dans la *Collection d'hippiatrie grecque*, à parler d'iris blanc; dans la recette latine correspondante, chez Pélagonius, § 390 (p. 125 CUF), c'est son origine qui est mentionnée (iris d'Illyrie), comme c'est d'ailleurs très régulièrement le cas dans les textes vétérinaires grecs.
  - 142 Pline, *H. N.*, XXI, 140; cf. aussi le § 41 et Diosc., *M. M.*, I, 1 (1.6 W.). Les propriétés de la plante diffèrent suivant la couleur de la fleur. Sur l'iris, voir André, 1985, p. 133.
  - 143 *Hipp. Berol.* 66.8 (*CHG* 1.262, 1). Sur cette plante, André, 1985, p. 49; Amigues, 2003, p. 37-39.
  - 144 Cannelle noire: *Hipp. Berol.* 130.173 (*CHG* 1.433, 1); voir Pélagonius, § 390 (p. 125 CUF); Végèce, *Mul.*, III, 13, 3 (p. 262, 2 L.); *MC*, 820, 827 et 842 (p. 251, 25; 253, 20 et 257, 12 Oder); *Add. Lond.* 58 (*CHG* 2.264, 24). Sur cette poudre de quadrigé, voir Cam, 2016; sur les variétés de cannelle dans les textes vétérinaires, Cam, 2014. Cf. aussi *Add. Lond.* 57 (*CHG* 2.264, 19-20); *Exc. Lugd.* 65 (*CHG* 2.290, 16). Cannelle blanche: *Add. Lond.* 57 (*CHG* 2.264, 20-21). Cannelle fauve: *Add. Lond.* 58 (*CHG* 2.264, 23), cf. *cassia rufa*, dans *MC*, 820, 842 (p. 251, 30-31 et 257, 12 Oder) et Cam, 2014, p. 15.
  - 145 Noix de galle noire: *Hipp. Berol.* 77.19 (*CHG* 1.298, 13-14). Rouge: *Hipp. Berol.* 130.137 (*CHG* 1.426, 18); *Hipp. Paris.* 249 (*CHG* 2.49, 29; comparer *Hipp. Cant.* 48.2).
  - 146 *Exc. Lugd.* 200 (*CHG* 2.312, 12). Sur les nuances chromatiques du safran, André, 1949, p. 153-155.
  - 147 *Hipp. Berol.* 75.8 (*CHG* 1.289, 19). Sur cette variété noire, voir André, 1985, p. 67.
  - 148 Pélagonius, § 355 (p. 113 CUF), in *stabulo hordeum quod nascitur quasi spica nigra*; la traduction grecque est moins précise: cf. *Hipp. Paris.* 304 (*CHG* 2.53, 24), κριθὴν τὴν ἐν <στ>ἄβλοις φουομένην. Sur les raisons possibles de la couleur noire des épis, voir Gitton-Ripoll, 2019, p. 113 n. a.
  - 149 *Hipp. Berol.* 80.93 (*CHG* 1.418, 4). Sur la couleur des oignons, Théophraste, *H. P.*, VII, 4, 9; Diosc., *M. M.*, II, 151 (1.216 W.); Pline, *H. N.*, XIX, 104-105.
  - 150 Pélagonius, § 99 (p. 36 CUF); cf. *Hipp. Berol.* 22.42 (*CHG* 1.116, 7); Végèce, *Mul.*, II, 132, 5 (p. 227, 16 L.).
  - 151 *Hipp. Berol.* 77.19 (*CHG* 1.298, 12).

19. Fréquemment employée en médecine, l'écorce de « fruit rouge » (μῆλον ἐρυθρόν), à savoir la grenade<sup>152</sup>.
20. La pomme d'occident appelée « citron » (ἐσπέριον μῆλον τὸ κίτριον λεγόμενον), surtout la partie jaune (χρυσίζον) du fruit, sert de préservatif, si on la prend avant la morsure d'une dipsade, ou de curatif, si on la consomme après<sup>153</sup>.
21. Les baies de myrte (μύρτος) noires<sup>154</sup>.
22. La moutarde blanche (νάπυ λευκόν)<sup>155</sup>.
23. Le vinaigre blanc (ὄξος λευκόν)<sup>156</sup>.
24. L'opium roux (ὄπιον πυρρόν), dans une recette pour la respiration difficile et le cœur<sup>157</sup>.
25. La vesce blanche (ὄροβος λευκός)<sup>158</sup>.
26. Le poivre (πέπερι, *Piper nigrum* L.), dit blanc ou noir selon que le grain est décortiqué ou non<sup>159</sup>.
27. Le sésame blanc (σήσαμον λευκόν)<sup>160</sup>.
28. La scille officinale, *Drimia maritima* (L.) Stearn (σκίλλα). Les Anciens distinguaient plusieurs variétés suivant les écailles ou tuniques; les textes vétérinaires attestent celle à tuniques blanches (σκ. λευκή, *scilla alba*)<sup>161</sup>.
29. La myrrhe blanche et pure (σμυρνὰ λευκή καὶ καθαρὰ)<sup>162</sup>.

---

152 *Hipp. Paris.*, § 248 (CHG 2.49, 12-13); Pélagonius, § 329 (p. 106 CUF), et, en grec, *Hipp. Paris.* 852 (cf. *Hipp. Berol.* 130.28 = CHG 1.406, 14). Cf. aussi *Hipp. Berol.* 75.11 (CHG 1.291, 11).

153 Julius Africanus, *Hipp. Cant.* 71.15 (CHG 2.208, 26 = *Cestes*, III, 30 Vieillefond), καὶ μάλιστα τὸ χρυσίζον αὐτοῦ (sc. τὸ κίτριον). Selon Vieillefond, 1970, p. 360, n. 230, « il s'agit sans doute de l'écorce, à moins qu'il ne faille comprendre, en corrigeant αὐτοῦ ἐν ᾧ οὖ (« enfin, on utilise surtout le jaune d'œuf ») »; comparer en effet *Géoponiques*, XIV, 7.5, εἰς δὲ τὸν λέκιθον, τουτέστι τὸ χρυσίζον τοῦ ᾧ οὖ, « sur le jaune, c'est-à-dire la partie dorée de l'œuf ».

154 *Hipp. Berol.* 35.6 (CHG 1.194, 6); *Add. Lond.* 17 (CHG 2.257, 2-3), où des chairs de baies de myrte noires sont employées dans une recette de collyre pour uniformiser la couleur des cicatrices au moyen de « noir » (μελαντηρία).

155 *Hipp. Paris.* 837 (CHG 2.88, 20). S'agit-il de la roquette, *Eruca sativa* Lam. (*sinapis albus*, cf. *CGL* III, 590.12; 611.11; 623.47 et André, 1985, p. 240), ou bien de la moutarde blanche, *Sinapis alba* L., sur laquelle cf. σίνηπι λευκόν dans Nicolas Myrepsse (xiii<sup>e</sup> siècle), *Dyn.*, 1.64 (p. 52, 5 Valiakos) et, dans la littérature moderne, notamment, André, 1985, p. 169 et 240; Amigues, 2003, p. 36-37?

156 *Hipp. Berol.* 96.13 (CHG 1.331, 17); *Hipp. Berol.* 130.2 et 3 (CHG 1.400, 20 et 401, 8). Dans ces trois exemples, le vinaigre doit être piquant (δριμύ) ou très piquant (δριμύτατον). Voir aussi *Hipp. Paris.* 221 (CHG 2.44, 13).

157 *Hipp. Paris.* 426 (CHG 2.62, 18). L'opium est souvent utilisé contre la toux et les affections respiratoires; voir par exemple, dans *Hipp. Berol.* 22 (περὶ βηγχός) : 22.18, 31, 40, 53 (CHG 1.109, 3; 112, 12; 115, 19; 118, 15).

158 *Hipp. Berol.* 66.4 et 68.3 (CHG 1.260, 1 et 264, 29); *Hipp. Paris.* 749 (CHG 2.87, 3).

159 Les poivres blanc et noir sont très fréquemment employés dans les recettes vétérinaires; sur la distinction entre les deux variétés, André, 1985, p. 200.

160 *Hipp. Cant.* 2.7 et *Add. Lond.* 52 (CHG 2.128, 15 et 264, 1). Sur le sésame blanc, de qualité supérieure, cf. Théophraste, *H. P.*, VIII, 5.1; Pline, *H. N.*, XVIII, 96.

161 Pélagonius, § 204.4 (p. 61 CUF); *Hipp. Paris.* 29 (CHG 2.32, 16).

162 *Hipp. Cant.* 8.2 (CHG 2.135, 22). Sur la myrrhe blanche, cf. Pline, *H. N.*, XII, 69.

30. Le raisin (σταφίς et σταφυλή)<sup>163</sup>, avec lequel on produit le vin; deux sortes de vin sont identifiées par la couleur dans les textes vétérinaires grecs: le blanc et le noir (οἶνος λευκός et μέλας)<sup>164</sup>; la lie de vin blanche (τρύξ λευκή)<sup>165</sup>.
31. La saponaire blanche (στρούθιον λευκόν)<sup>166</sup>.
32. Les feuilles de la variété noire du figuier (συκῆς μελαίνης φύλλα)<sup>167</sup>, et la figue noire (σῦκον μέλαν)<sup>168</sup>.
33. L'euphorbe blanche (τιθύμαλλος λευκός) ou « faux myrte »<sup>169</sup>.
34. La racine de chardon à glu (χαμαιλέων λευκός)<sup>170</sup>, ou de chamaéléon noir (χ. μέλας)<sup>171</sup>.

Sept noms de produits animaux sont accompagnés d'une épithète de couleur, à savoir<sup>172</sup>:

1. lait de chèvre noire (γάλα μελαίνης αἰγός), dans un remède pour l'*aigilops* (αἰγίλωψ)<sup>173</sup>;
2. coq blanc (ἀλέκτωρ λευκός)<sup>174</sup>;

---

163 Raisin blanc: *Hipp. Berol.* 2.6, 2.17, 2.21 et 22.11 (*CHG* 1.16, 16; 22, 11; 25, 17; 106, 25; cf. aussi *Exc. Lugd.* 45 = *CHG* 2.285, 12).

164 Ces deux variétés de vin (qui peuvent en outre être qualifiées de « sec », ἀσθηρός; doux, γλυκός; bouqueté, εὐώδης; vieux, παλαιός) sont fréquentes dans les recettes vétérinaires.

165 *Hipp. Berol.* 76.3 (*CHG* 1.292, 26), τρύγα λευκήν (τρυγίαν dans *Hipp. Paris.*); *Hipp. Paris.* 372 (*CHG* 2.57, 25).

166 *Hipp. Cant.* 2.3 (*CHG* 2.126, 15-16).

167 *Hipp. Cant.* 44.7 (*CHG* 2.178, 14).

168 *Hipp. Cant.* 14.3 (*CHG* 2.152, 9).

169 *Hipp. Berol.* 130.147 (*CHG* 1.428, 20-21). Sur cette plante, cf. Théophraste, *H. P.*, IX, 11.9; Diosc., *M. M.*, IV, 164 (2.309, 13-313, 19 W.); Pline, *H. N.*, XXVI, 66-67.

170 *Hipp. Cant.* 3.7 (*CHG* 2.132, 12); André, 1985, p. 59.

171 L'adjectif μέλας est employé avec le nom de cette plante dans *Hipp. Cant.* 29.3 et 57.25 (*CHG* 2.165, 5 et 191, 20); *Add. Lond.* 3 (*CHG* 2.254, 5-6). Mais le plus souvent, l'adjectif n'est pas donné: voir, par exemple, Pélagonius, 525 (p. 155 CUF; cf. Végèce, *Mul.*, I, 45, 4 = p. 73, 1-2 L.), et le texte grec correspondant, *Hipp. Berol.* 41.5 (*CHG* 1.210, 5). Sur cette plante, André, 1985, p. 59.

172 À cette liste, on ajoutera les cantharides bigarrées (κανθάρια τῶν ποικίλων), dans *Hipp. Berol.* 15.9 (*CHG* 1.88, 17-18). En dehors des produits animaux employés en pharmacologie, signalons la couleur blanche des oxyures et des vers qui naissent dans le ventre et les intestins, ou encore des filaires qui apparaissent sous la peau de l'animal: *Hipp. Paris.* 734 (*Hipp. Berol.* 41.4 = *CHG* 1.209, 17-18): αἱ τερηδόνες καὶ τὰ θηρία σκόληκός εἰσι λευκοὶ τῇ κοιλίᾳ καὶ τοῖς ἐντέροις ἐντικτόμενοι; *Hipp. Berol.* 58.1 (*CHG* 1.247, 16-17), γίνεται τι διφθέριον ὑπὸ τὴν βύρσαν λευκόν. Le mot μελάνουρος, « queue-noire » est l'un des ophionymes de la dipsade (sur ces noms, voir Bodson, 2012); il est inspiré par une particularité du corps de l'animal, à savoir une tache noire sur le pédoncule caudal: *Hipp. Cant.* 71.15 (*CHG* 2.208, 19). Pour la grenouille rubète, voir l'article de V. Gitton-Ripoll dans ce volume.

173 *Hipp. Cant.* 8.5 (*CHG* 2.136, 23). Sur les propriétés du lait de chèvre, Diosc., *M. M.*, II, 70, 1 (1.143 W.).

174 Apsyrtos, *Hipp. Berol.* 129.2 (*CHG* 1.385, 15); et, pour le latin, *MC*, 200 (p. 61, 12-13 Oder), cf. aussi § 813 (p. 250, 10-11 Oder), sans mention de la couleur; Végèce, *Mul.*, I, 17, 17 (p. 39, 12-13 L.). Le coq, en particulier celui qui est blanc, est un animal sacré dans l'Antiquité; Cumont, 1942; Bodson, 1978, p. 99-101; Pastoureau, 2017. Sur les vertus thérapeutiques des gallinacés blancs (poule, poulet, etc.), en particulier leur fiel, voir Diosc., *M. M.*, II, 78, 2 (1.159 W.); Pline, *H. N.*,

3. cire blanche (κηρὸς λευκός), ou rousse (κ. ξανθός, *c. rufa*), de moindre qualité<sup>175</sup>;
4. excrément blanc de chien (κυνεΐα κόπρος λευκή)<sup>176</sup>;
5. la couleur de la fiente d'oiseau (blanche ou couleur d'or)<sup>177</sup>, ou encore celle des deux pierres (bézoards) qui se trouvent dans le gésier des hirondeaux, qui sont, l'une blanche et l'autre noire, ou bien, pour les oiseaux nés au printemps, l'une bigarrée et l'autre incolore<sup>178</sup>; le blanc d'œuf ainsi que le jaune, lequel peut être jaune clair ou jaune orangé en fonction de la nourriture de l'oiseau<sup>179</sup>;
6. lézard vert (σαύρα χλωρά ou χλωροσαύρα), à savoir, très vraisemblablement, *Lacerta viridis* Laurenti, plongé ou cuit dans de l'huile, dans des recettes médico-magiques destinées à soigner des affections podologiques<sup>180</sup>, et, une fois aussi, les yeux<sup>181</sup>;
7. éponge blanche (σπόγγος λευκός)<sup>182</sup>.

---

XXIX, 123. Le coq blanc est un produit attesté dans les papyrus iatromagiques : *PGM* IV, 2182; XII, 311; XIII, 9 et 368.

- 175 Cire blanche : *Hipp. Berol.* 85.3, 130.36, 130.65, 130.166 (*CHG* 1.306, 4; 407.20; 412.19; 431, 21); *Hipp. Paris.* 1003 et *Hipp. Cant.* 108.4 (*CHG* 2.96, 8-9 et 249.15); Halleux, 1981, p. 216. Cire rousse : Pélagonius, § 499 et 499 b (p. 148 CUF), et, en grec, *Hipp. Berol.* 130.38 (*CHG* 1.408, 6); Pélagonius, § 502, et, en grec, *Hipp. Berol.* 130.41 (*CHG* 1.408, 19); autres attestations dans *Hipp. Cant.* 11.8 et 65.7 (*CHG* 2.148, 15 et 197, 16).
- 176 *Hipp. Cant.* 11.4, 12.2 et 13.2 (*CHG* 2.147, 17-18; 150, 13-14 et 27).
- 177 *Hipp. Berol.* 89.1 (*CHG* 1.320, 1-2), κοπρὸν τὴν ὀρνιθίαν λευκίην, cf. *Hipp. Berol.* 79.3 (*CHG* 1.320, 21-22); *Hipp. Cant.* 8.5 (*CHG* 2.136, 21), κόπρος ὀρνιθος χρυσίζουσα.
- 178 *Hipp. Cant.* 8.7 (*CHG* 2.137, 11-20 = *Cestes*, III, 2 Vieillefond). Cf. Diosc., *M. M.*, II, 56 (1.138 W.) et *Eup.*, I, 21 (3.159-160 W.); Pline, *H. N.*, XXX, 91; *Cyr.*, III, 50 K.; Marcellus, VIII, 45 (p. 68, 5-10 Helmreich); Alex. Tralles, I, p. 561 Puschmann.
- 179 Le blanc d'œuf est un ingrédient courant dans les recettes vétérinaires; pour le jaune (λέκιθος), cf. *Hipp. Berol.* 11.45 (*CHG* 1.72, 11); dans *Hipp. Berol.* 130.31 (*CHG* 1.407, 2-3), ῥῶν τὰ ὠχρὰ δύο, mais, sur ce passage, voir Gitton-Ripoll, 2019, p. 338, n. à § 332.
- 180 Gaillard-Seux, 1998; Cam, 2013, p. 135-136. Recette d'Hiéroclès, dans *Hipp. Berol.* 100.4 (*CHG* 1.345, 16-346, 3), pour traiter la bleime suppurée (θάλασμα), reproduite d'après celle d'Apsyrtos, *Hipp. Berol.* 130.107 (*CHG* 1.421, 3-10), destinée à soigner les pieds des bêtes (ποδῶν κτηνῶν); cf. Végèce, *Mul.*, II, 58.3 (p. 150, 22-151, 2 L.), pour les sabots très tendres (*molissimi*). Cf. aussi *Hipp. Paris.* 1018 (*CHG* 2.97, 11-14), remède pour les pieds, de grande utilité (ποδικὴ εὐχρηστος); *Hipp. Cant.* 80.3 (*CHG* 2.217, 14-18), sur les pieds mous (περὶ ἀπαλοποδίας) où le lézard n'est pas dit vert, mais vivant (σαῦραν ζῶσαν).
- 181 *Exc. Lugd.* 92 (*CHG* 2.296, 5-8), pour le leucome de l'œil (εἰς λεύκωμα ὀφθαλμοῦ). *Hapax* dans la littérature hippiatrice grecque, le mot χλωροσαύρα n'est attesté que dans quelques textes byzantins, dont Démétrius Pépagomène (xiv<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècle), *Ornéosophion*, 98; cf. *LGB*, s. v. χλωροσαύρα (le mot est absent de *LSJ*). Sur les raisons de l'emploi de lézard vert dans le traitement des affections des yeux, voir Gaillard-Seux, 1998, en part. p. 100-105; dans l'Antiquité comme de nos jours, le vert est considéré comme une couleur particulièrement bonne pour la vue et plus généralement pour la santé: Trinquier, 2002 (en part. p. 112-113 pour le lézard vert).
- 182 *Hipp. Cant.* 14.7 (*CHG* 2.153, 12-13). Sur l'emploi de l'éponge dans les remèdes vétérinaires, où, le plus souvent, il n'y a pas de précision d'origine, de taille ou de qualité, voir Cam, 2008, p. 454-455; Boehm, 2016, p. 108-110.

Enfin, en dehors de produits dont le nom dérive lui-même d'un adjectif de couleur<sup>183</sup>, signalons les dix produits minéraux suivants :

1. sel blanc (ἄλας λευκόν)<sup>184</sup> ;
2. chaux vive blanche (ἄσβεστος λευκός)<sup>185</sup> ;
3. mousse de natron blanche (ἀφρόνιτρον λευκόν)<sup>186</sup> ;
4. cuivre noir (χαλκός μέλας)<sup>187</sup> ; signalons aussi des contenants (πυξίς, λοπάς) en cuivre rouge (χ. ἐρυθρός)<sup>188</sup> ;
5. écaille (de cuivre ?) (λεπίς)<sup>189</sup> ;
6. encre (μέλαν καλλιγραφικόν)<sup>190</sup>, dans deux recettes (transmises en traduction grecque) de Pélagonius<sup>191</sup>, l'une, pour rendre noir un poil blanc, et l'autre, pour soigner une affection des pieds (ὄζαίνας)<sup>192</sup> ; les deux textes latins correspondants enregistrent du « noir de cordonnier », *atramentum sutorii* (ou *sutorici* ou *sutoricium*)<sup>193</sup> ;
7. misy doré (μίσυ χρυσιζόντος)<sup>194</sup> ;
8. naphte (νάφθα) blanc et noir<sup>195</sup> ;
9. deux variétés de natron (νίτρον), le blanc (λευκόν ; cf. aussi ματρονικίον) et le rouge (ἐρυθρόν)<sup>196</sup> ;

183 C'est le cas, par exemple, de la pierre hématite (αἱματίτην λίθον : cf. par ex. *Hipp. Berol.* 130.183 = *CHG* 1.435, 23-24 ; Halleux, 1981, p. 206 : « pierre de couleur sang, spécialement "hématite" ») ou encore de la terre rouge (ρουβρίκα = lat. *rubrica*, cf. *Hipp. Paris.* 244 ; Pélagonius, § 199.2 et Gitton-Ripoll, 2019, p. 432 : « terre rouge ocre, couleur due à l'oxyde de fer »).

184 *Hipp. Berol.* 26.7 (*CHG* 1.127, 12) ; *Hipp. Paris.* 994 (*CHG* 2.94, 26). Sur le sel blanc, voir aussi *Géoponiques*, VII, 22. Sur l'emploi du sel dans les remèdes vétérinaires, Cam, 2008, p. 452.

185 *Hipp. Berol.* 82.10 (*CHG* 1.304, 9). Halleux, 1981, p. 209. Cf. aussi, *infra*, τίτανος.

186 *Hipp. Cant.* 3.7 (*CHG* 2.132, 9). Sur l'aphronitre ou « mousse de natron », voir Halleux, 1981, p. 209 ; Georgoudi, 1990, p. 192.

187 *Hipp. Berol.* 130.158 (*CHG* 1.430, 18).

188 *Hipp. Cant.* 8.9 (*CHG* 2.138, 10) ; *Exc. Lugd.* 132 (*CHG* 2.302, 14 et 16).

189 Λεπίδος ἐρυθράς, dans *Hipp. Cant.* 104 (*CHG* 2.247, 11-12) ; λ. πυρράς, dans *Exc. Lugd.* 172 (*CHG* 2.308, 4). Halleux, 1981, p. 220.

190 Sur καλλιγραφός et les mots apparentés, voir Nocchi Macedo, 2021. L'expression μέλαν καλλιγραφικόν n'est attestée à ce jour que dans ces deux passages du *CHG*.

191 *Hipp. Berol.* 55.16 (*CHG* 1.246, 3) et *Hipp. Berol.* 130.94 (*CHG* 1.418, 13).

192 Sur l'identification, délicate, de cette pathologie, voir notamment Gitton, 1998, p. 116 et la bibliographie antérieure n. 52 ; Doyen-Higuet, 2013, p. 51-54 ; Gitton-Ripoll, 2019, p. 282-283.

193 Pélagonius, § 175 et 228 = p. 51 et 72 CUF. Comparer Végèce, *Mul.*, II, 64 et II, 49, 3 (p. 154, 13 et 143, 11 L.). Voir aussi Pélagonius, § 177 (p. 51 CUF), [*atramenti sutorici*] : l'absence d'indication des quantités pour ce produit qui est absent des traductions grecques correspondantes (*Hipp. Paris.* 287 ; *Hipp. Berol.* 26.43 = *CHG* 1.139, 7-10) amène Gitton-Ripoll, 2019, p. 51 et 247, à le considérer comme une glose d'un autre ingrédient de la recette, *lepidae*, « écailles de cuivre ».

194 *Hipp. Berol.* 130.10 (*CHG* 1.403, 1). Sur le misy et ses reflets dorés, cf. Diosc., *M. M.*, V, 100 (3.71 W.) ; Pline, *H. N.*, XXXIV ; Halleux, 1981, p. 222-223 ; Gitton-Ripoll, 2019, p. 425.

195 Le naphte est une sorte de bitume. Blanc : *Hipp. Berol.*, app. 7 (*CHG* 1.447, 29) ; noir : app. 7 (*CHG* 1.448, 1).

196 Natron blanc : *Hipp. Berol.* 33.14 (*CHG* 1.172, 10) ; *Hipp. Cant.* 108.9 (*CHG* 2.251, 1) ; *Exc. Lugd.* 90 (*CHG* 2.296, 2). Pour le νίτρον ματρονικίον, cf. *Hipp. Paris.* 334 (*CHG* 2.56, 6), et les parallèles

10. chaux noire (τίτανος μελαίνα)<sup>197</sup>.

### 3.2. Médicaments composés

Deux des quatre parties que comprend, en principe, une prescription médicale (titre, indication thérapeutique, composition, mode de préparation et éventuellement d'administration), font allusion à la couleur. L'une est le titre (προγραφή), qui correspond au nom du médicament. Celui-ci est attribué « d'après le genre, la forme, la couleur, la propriété principale, l'organe visé, ou d'après sa provenance ou son inventeur ou son utilisateur principal, ou encore d'après la source dont il est tiré »<sup>198</sup>. L'autre est le mode de préparation (σκευασία), où il est parfois spécifié la coloration que doit prendre la recette.

ROUGE. Un seul médicament est qualifié de rouge. Il s'agit d'un collyre (*collyrium rubrum*, κολλούριον ἐρυθρίον), dont la recette, attribuée à Pélagonius, est transmise en latin comme en grec, dans une section consacrée à des remèdes ophtalmologiques; la préparation comprend de l'hysope, du safran, du poivre blanc, de la myrrhe, de l'encens mâle, de la gomme, de l'huile ainsi que du cinnamome<sup>199</sup>. C'est à notre connaissance le seul collyre qualifié de « rouge » dans toute la littérature médicale<sup>200</sup>. Absent du *LSJ*, le mot ἐρυθρίον n'apparaît pas ailleurs dans la *Collection d'hippiatrie grecque*, et il est aussi rarissime en grec, puisque, en dehors de ce passage, on ne le trouve qu'une fois chez Psellos (*Disc.*, 5), et, plus tard encore, chez Constantin Hermoniacos (xiv<sup>e</sup> siècle), *La guerre de Troie*, 4<sup>e</sup> rhaps., 20, 111 (p. 64 Legrand), où il équivaut à ἐρυθρός « rouge »; comme le confirme l'emploi de *ruber* dans le texte latin, c'est probablement dans ce même sens qu'est employé le diminutif dans la recette de Pélagonius<sup>201</sup>.

Bien que leur couleur ne soit pas mentionnée dans l'intitulé, d'autres recettes spécifient que la préparation doit parvenir à des nuances de rouge. C'est le cas d'un fortifiant pour cheval (σκευασία ἱππακόπου)<sup>202</sup>, efficace aussi chez les hommes (τὸ δ' αὐτὸ ποιεῖ ἐπ' ἀνθρώπων),

cités dans l'apparat (dont Marcellus, XXIII, 56 = p. 240, 4 Helmreich: *nitrum album matronale*). K. Hoppe estimait que le produit était employé pour la toilette des femmes (« *quo matronae in balneis utebantur* »). Natron rouge: *Hipp. Berol.* 77.12 (CHG 1.296, 11); *Hipp. Paris.* 395 (CHG 2.60, 9); *Hipp. Cant.* 29.5 (CHG 2.165, 13-14). Sur ce minéral, Halleux, 1981, p. 223; sur ses emplois thérapeutiques, y compris en médecine vétérinaire, Gitton-Ripoll, 2009.

197 *Hipp. Berol.* 80 (CHG 1.300, 20); *Hipp. Paris.* 395 (CHG 2.60, 8). Halleux, 1981, p. 231.

198 Marganne, 2004, p. 78. Sur cette subdivision de la recette, voir Fabricius, 1972, p. 24-30; A.E. Hanson ap. Youtie, 1996, p. XIX-XXII.

199 Pélagonius, § 425 (p. 136 CUF): *Collyrium rubrum. Ysopi – II, croci sem. scrp. VIII, piperis albi – II, myrrae – II, turis masculi – II, cummi – II, olei – II, cinnami – II*; *Hipp. Paris.* 411 (CHG 2.61): Κολλούριον ἐρυθρίον. Ὑσώπου F β', κρόκου F c', πεπέρεως λευκοῦ, λιβάνου ἄρρενος, κόμμεως, ἐλαίου ἀνὰ F β'. La myrrhe et le cinnamome sont absents du texte grec. Cette recette est très proche de celle d'un collyre au nard (*Hipp. Berol.* 11.47 = CHG 1.72, 15-18; Pélagonius, § 423 = p. 136 CUF), y compris dans les fautes sur les quantités.

200 Chez Paul d'Égine, VII, 18, 10 (CMG 9.2, p. 371, 1), Τὸ Ἐρυθρίου (sc. μάλαγμα) correspond à l'« onguent d'Érythrius », et non, comme l'indique le Bailly, s. v. ἐρυθρίος, à « l'onguent rouge ». Sur Érythrius, voir Keyser, 2008.

201 Voir aussi *LBG*, s. v. ἐρυθρίος. *Ruber* est le correspondant sémantique de ἐρυθρός, et ces deux mots sont les termes courants pour désigner le « rouge »: André, 1949, p. 75-77.

202 *Hipp. Paris.* 1146; *Hipp. Berol.* 130.158 (CHG 1.430, 17-22).

où les ingrédients (miel, cire, molybdène<sup>203</sup>, cuivre noir) doivent être versés en remuant et en réduisant au tiers, jusqu'à ce que la préparation prenne une teinte rouge-violet (φοινικοῦν).

Dans une autre recette anonyme pour soigner le cheval atteint d'une affection podologique, le συκάμινον, « mûre », qui correspond à ce qu'on appelle aujourd'hui la « cerise » chez le cheval ou le bovin<sup>204</sup>, c'est une autre nuance de rouge qui est concernée :

Si le cheval a la mûre, prenez orpiment, quatre parties ; chaux, une partie ; sel d'Ammon, deux parties ; aloès, une partie ; miel, ce qui est suffisant. Broyez ensemble les ingrédients susmentionnés, et obtenez une consistance gluante, cuisez sur de la cendre chaude, en remuant, jusqu'à ce que ce soit de couleur vermillon. Je m'en sers tiède.<sup>205</sup>

Ce passage contient la seule attestation dans la *Collection d'hippiatrie grecque* de μιλτώδης, « rouge vif, vermillon », adjectif dérivé de μίλτος, désignant une terre colorée en rouge par l'oxyde de fer<sup>206</sup>, et qui, dans les textes médicaux en général, renvoie à la couleur que doit prendre la préparation d'une variété de minerai ou d'un remède<sup>207</sup>.

JAUNE. L'adjectif ξανθός, « jaune, doré, blond », qualifie un emplâtre pour les fractures (πρὸς κατάγματα)<sup>208</sup>, tandis qu'un autre emplâtre, de couleur citrine (κιτρίνη), soigne les

203 Ce minerai issu de la transformation du plomb entre dans la composition d'onguents (Pline, *H. N.*, XXXIV, 173-174).

204 Sur cette affection des pieds, voir Doyen-Higuet, 2006, p. 45 ; *Ead.*, 2013, p. 56 ; Cam, 2013, p. 127.

205 *Hipp. Berol.* 127.1 (*CHG* 1.383, 27-384, 3) : Εἰ συκάμινον ἵππος σχῆ, λαβὼν ἀρσενικοῦ μέρη τέσσαρα, ἀσβέστου μέρος ἓν, ἀμμωνιακοῦ μέρη δύο, ἀλόης μέρος ἓν, μέλιτος τὸ ἀρκοῦν ἅμα τοῖς προγεγραμμένοις τρίψας, καὶ ποιήσας γλοιώδη σύστασιν, ἔψει ἐπὶ θερμῆς σποδιᾶς κινῶν, ἕως μιλτώδες γένηται τῇ χροιά. Τούτῳ χρῶ χλιαρῶ.

206 Sur μίλτος, « vermillon », voir Théophraste, *Pierres*, 52 (et les commentaires d'Amigues, dans l'éd. CUF, p. 16-17) ; André, 1949, p. 117-118 ; Chantraine, *DELG*<sup>2</sup>, s. v. μίλτος, p. 702 ; Halleux, 1974, p. 21 n. 20. Cette terre est fréquemment employée dans la pharmacopée vétérinaire.

207 Cf. Diosc., *M. M.*, V, 99.4 (3.70, 15-16 W.), au sujet de la chalcopyrite, χαλκίτις (cf. aussi Celse, *De medicina*, VI, 6, 31 = *CML* 1.272 ; Pline, *H. N.*, XXXIV 119 ; Orib., *Coll. Med.*, XIII, χ 6 = *CMG* 6.1, 2, p. 179, 20) ; Diosc., *M. M.*, V, 103.2 (3.73, 9 W.), au sujet d'une variété de διφρυφές (cf. Orib., *Coll. Med.*, XIII, δ = *CMG* 6.1, 2, p. 164, 19) ; Aelius Promotus, *Dynameron*, 62, 5 et 110, 7.

208 *Hipp. Berol.* 74.9 = *CHG* 1.286, 6-13 : Ἐμπλαστρος ξανθὴ εἰς τὸ αὐτὸ. Πίσσης ξηρᾶς λίτραν α', κηροῦ β', μάννης λιβανοῦτο δ' α', ἀμμωνιακοῦ θυμιάματος γ' δ', ῥητίνης ξηρᾶς γ' α', χαλβάνης γ' α', ὄξους κοτύλας α'. Ἐψήσας τὴν πίσσαν καὶ τὸ ὄξος, ἐπιβάλλε τὸ ἀμμωνιακὸν πλατύνων εἰς τὸ πῦρ, ἢ κόπτων καὶ σήθων. Ἄμεινον δὲ ποιεῖν ἐν ὄξει τίκεσθαι καὶ ἐγκατακενοῦν τῇ χύτρῃ. Ἐπειτα τὴν ῥητίνην καὶ τὴν μάνναν καὶ τὴν χαλβάνην ἐπιβάλλε. Comparer l'*emplastrum rufum* de Celse, *De medicina*, V, 19.5 (*CML* 1.201, 29-31) : *Est etiam coloris fere rufi, quod celeriter ad cicatricem uulnera perducere uidetur. Habet turis P.\*I; resinæ P.\*II; squamæ aeris P.\*III; spumæ argenti P.\*XX; ceræ P.\*C, olei heminam.* Sur la couleur des emplâtres, en général, voir le chapitre d'Antylle sur la cuisson des médicaments qu'on met dans les emplâtres, transmis à la fois par Orib., *Syn.*, II, 60, 14 (*CMG* 6.3, p. 52, 18-22) et par Paul d'Égine, VII, 24.11 (*CMG* 9.2, p. 397, 11-398, 27) ; et aussi les livres I et II de Galien, *De comp. med. per gen.*

intumescences dures<sup>209</sup>. On connaît également un emplâtre de couleur jaune (μήλινος)<sup>210</sup>, un émollient doré (μάλαγμα χρυσίζον, de χρυσίζειν, « être doré ou couleur d'or »)<sup>211</sup>, ainsi qu'un emplâtre jaune doré (μηλίνη χρυσή) fonctionnant pour les nerfs, les articulations, et contre le refroidissement<sup>212</sup>. Signalons enfin un collyre « triplement jaune » (*collyrium tripuxinum*) chez Pélagonius, le préfixe *tri-* ayant une valeur intensive, si l'on suit cette interprétation de l'adjectif *tripuxinus* (*hapax legomenon*) récemment proposée par V. Gitton-Ripoll<sup>213</sup>. Dans

- 209 *Hipp. Cant.* 65.8 (*CHG* 2.197, 21-23), Ἡ κιτρίνη (sc. ἔμπλαστρος) πρὸς σκληρὰς ὀγκώσεις. Κολοφωνίας λ γ', κηροῦ λ α', ἀρσενικοῦ λ ε', στυρακὸς F ε', ἀμμωνιακοῦ F ε', καὶ ὄξους τὸ ἄρκοῦν.
- 210 *Hipp. Berol.* 130.72 (*CHG* 1.414, 7-9), Ἄλλη (sc. ἔμπλαστρος) ἡ μηλίνη. Κηροῦ λίτραν μίαν, πευκίνης ῥητίνης λίτραν μίαν, τερεβινθίνης F β', ἀμμωνιακοῦ F γ', χαλβάνης F μίαν, ὀποπάνακος F α', Sur ces emplâtres jaunes en médecine humaine, cf. en particulier Galien, *De comp. med. per gen.*, II, 6-11 (13.503, 8-517, 9 K.), qui cite, parmi les inventeurs de tels remèdes, Andromaque (cf. aussi *ibid.*, VII, 5 = 12.965, 3 K.), Héraclide de Tarente (fr. 21 Guardasole), Ménoitiος, Sérapion (voir aussi Aetius, VI, 96 = *CMG* 8.2, p. 246.21), Héras de Cappadoce, Criton et Damocrate (*ibid.*, VI, 17 = 13.940, 11 K.); *Id.*, *Ad Glauco. de med. meth.*, II, 10 (11.126, 16 K.); Antylle *ap. Orib.*, *Syn.*, II, 60, 14 (*CMG* 6.3, p. 52, 18-22) et Paul d'Égine, VII, 24.11 (*CMG* 9.2, p. 397, 11-398, 27); *Id.*, III, 62, 2 (*CMG* 9.1, p. 278, 4); Scrib. Largus, *Comp.*, 215. La couleur de l'emplâtre (plus ou moins jaune ou vert) varie selon le moment où l'on intègre le vert-de-gris (ιός) dans la préparation, et le temps de cuisson qu'on applique à cet ingrédient (outre les références susmentionnées, ajouter Galien, *De comp. med. per gen.*, II, 4 = 13.497, 13-17 K.).
- 211 *Hipp. Paris.* 830 (*Hipp. Berol.* 130.8 = *CHG* 1.402, 16-18): Μάλαγμα χρυσίζον. Ὅποπάνακος, ἄλδος ἄνθους, ἀμμωνιακοῦ, σαγαπίνου, χαλβάνης ἀνὰ F α', Κολοφωνίας, τερεβινθίνης, ῥητίνης φρυκτῆς, λιβάνου, κηροῦ ἀνὰ F ἔξ. Galien enregistre plusieurs recettes d'émollients dorés, cf. *De comp. med. sec. loc.*, IX, 2 (13.245, 15 K.), μάλαγμα χρυσίζον σφόδρα καλόν, et 13.250, 18-251, 1 K., μάλαγμα ὃ καὶ χρυσίζουσαν καλοῦμεν; voir aussi la recette suivante); *ibid.*, X, 2 (13.341, 19-342, 1 K., μάλαγμα ὃ καὶ χρυσίζουσαν καλοῦμεν). Voir aussi *ibid.*, VII, 3 (13.954, 7 K.); VII, 7, μάλαγμα τὸ χρυσοῦν (13.987, 9 K.); Aelius Promotus, *Dynameron*, 72.4.
- 212 *Hipp. Paris.* 934; *Hipp. Berol.* 130.77 (*CHG* 1.415, 10-19): Ἄλλη (sc. ἔμπλαστρος) μηλίνη χρυσή (χρυσέα M), ποιούσα πρὸς νεῦρα, πρὸς ἄρθρα, πρὸς ψυγμόν. Ποιεῖ δὲ καλῶς ἀνειμένη (ἀνειμένη M) μετὰ ἱρίνου ἢ κυπρίνου κατὰ κόπον γινομένη· κηροῦ F ς', ῥητίνης φρυκτῆς F ς', ῥητίνης τερεβινθίνης, ὀποπάνακος F ε, χαλβάνης F ε, σμύρνης τρωγλίτιδος F ε, ἀμμωνιακοῦ F α', λιβανωτοῦ F α', ταυρείου στέατος F α', ἄλδος ἄνθους F γ'· τὰ τηκτὰ τήξας ἐφ' ἐκάτερα τὸν ὀποπάνακα λελειωμένον ἐν οἴνῳ σὺν τῇ σμύρνη καὶ τῷ ἄνθει τοῦ ἄλδος καὶ τῷ λιβανωτῷ ἐπὶ τοσοῦτον λειῶν, ἕως ἂν λυθῆναι πάντα εἶτα λειώσας ἀνελόμενος χρῶ.
- 213 Gitton-Ripoll, 2019, p. 379-380. D'autres hypothèses ont été avancées pour expliquer l'adjectif *tripuxinum*: dans sa 3<sup>e</sup> édition du *Lexicon* de Forcellini, Furlanetto (suivi par Oder-Hoppe, cf. *CHG* 2.61 app.) comprend *tripuxinum* comme « trois boîtes », et Fischer, 1980, p. 137, comme « triple boîte », à savoir une boîte à trois compartiments ou de triple épaisseur. Corsetti, 1989, p. 47-48, renonce à la leçon *tripuxinum*, qu'il interprète comme un « lapsus de copiste ayant pour origine un dédoublement de la fin de *collyrium* », qui est le mot qui précède, et adopte la leçon *pyxinum* attestée dans un manuscrit de Pélagonius et dans le texte grec; selon lui on aurait affaire à un collyre à conserver dans une boîte (*pyxis*). Après un *status quaestionis*, Bonati, 2016, p. 145-147, opte pour la solution proposée par P.-P. Corsetti, en donnant toutefois une valeur chromatique à l'adjectif *pyxinus*, d'une part, parce que la recette qui suit est un autre collyre coloré (κολλούριον ἐρυθρίον, voir *supra*) et, d'autre part, en raison de la présence du safran parmi les ingrédients, « *per quanto*

la traduction grecque de la recette de ce collyre, c'est l'adjectif πύξινον (*Hipp. Paris.* 410 = *CHG* 2.61, 10) qui est employé, sans doute dans le sens de « couleur du bois de buis », à savoir jaune orangé, ce qui n'est pas improbable, eu égard à la couleur de plusieurs ingrédients entrant dans sa composition (safran, baume, huile de myrrhe, écailles de cuivre, miel)<sup>214</sup>.

VERT. La collection d'hippiatrie grecque contient les recettes de deux emplâtres et d'un cataplasme adhésif dont le titre spécifie qu'ils sont verts ou verdâtres (χλωρός et χλοανός)<sup>215</sup>. Dans un chapitre consacré aux « blessures et emplâtres », Pélagonius transmet la recette d'un emplâtre vert (*emplastrum viride*), dont la traduction grecque (ἔμπλαστρος ἢ χλωρά) se trouve dans *Hipp. Berol.* 130.85 (*CHG* 1.416, 17-21)<sup>216</sup>. Une autre recette d'emplâtre vert dans la *Collection d'hippiatrie grecque* est peut-être tirée de la médecine humaine<sup>217</sup>. Enfin, signalons un cataplasme adhésif verdâtre (χλοανὸν <ἀνα>κολλημάτι<ον>) en rapport avec la fluxion des yeux (πρὸς ῥεῦμα ὀφθαλμῶν)<sup>218</sup>. C'est la seule attestation dans la littérature médicale de l'épithète de couleur χλοανός (dérivé de χλόη), qui, plus généralement, est rare et tardif puisqu'il apparaît seulement chez Jean le Lydien (*De mensibus* I 12, 15) et chez quelques autres auteurs byzantins<sup>219</sup>.

---

*in un quantitativo ridotto, che avrà comunque contribuito a conferire una gradazione "yellow as bow-wood" una volta mescolato agli altri ingredienti ».*

214 Gitton-Ripoll, 2019, p. 380.

215 Χλωρός, qui est parfois rendu en latin par *pallidus*, signifie « pâle », et, lorsqu'il est doté d'une valeur chromatique, il a le sens de « vert, vert pâle ou tendre » ou « jaune ». C'est l'épithète usuel des végétaux, voir *supra* n. 130. Signalons aussi le médicament vert (φαρμάκω τῷ διὰ χλωρᾶς), employé pour soigner les fistules, dans *Hipp. Cant.* 100.1 (*CHG* 2.242, 8). Sur les emplâtres de couleur verte, voir en particulier Galien, *De comp. med. per gen.*, II, 2-4 (13.470, 13-499, 6 K.); *De comp. med. sec. loc.*, V, 3 (12.482, 14-843, 10 K.); Celse, *De medicina*, V, 19.4, 8 et 17 (*CML* 1.201-202 et 204); Scrib. Largus, *Comp.*, 201, 203-206; *supra*, n. 210.

216 Pélagonius, § 336 (p. 108 CUF), *Emplastrum viride. Cerae lib., olei cyprini – VIII, olei myrtini p. II s, adipis anserinae – II, oesyphi – II, eruginis – III, galbani – III, resinae terebentinae – II, turis pollinem – II: haec omnia in caccabo decoques et cum necesse fuerit uteris; Hipp. Berol.* 130.85 (*CHG* 1.416, 17-21): Πελαγονίου ἔμπλαστρος ἢ χλωρά. Κηροῦ λίτραν μίαν, ἐλαίου μυρρίνου λίτρας βε', στέατος χηνείου F β', οἰσώπου (ὀσώπου M) F β', ἰοῦ, χαλβάνης ἀνά F γ', ῥητίνης τερεβινθίνης F β', λιβάνου ἀλεύρου τὸ ἄρκοῦν ταῦτα πάντα ἐν χαλκείῳ ἀφρηήσας καὶ ἀνελόμενος χρω'. Comparer Végèce, *Mul.*, III, 28, 24 (p. 276, 1-4 L.).

217 *Hipp. Berol.* 130.128 (*CHG* 1.424, 17-18), Ἡ χλωρά (sc. ἔμπλαστρος). Ἰοῦ F β', ῥητίνης λιτ. β', ἐλαίου χειμῶνος F γ', θέρους F μίαν, κηροῦ F γ', ὕδατος τὸ ἄρκοῦν. Cette recette fait suite à deux autres recettes attribuées à Azanités (ὁ Ἀζανίτης), qui pourrait correspondre au médecin cité par Héras de Cappadoce: McCabe, 2007, p. 145.

218 *Hipp. Paris.* 377 (*CHG* 2.58, 16-18), Πρὸς ῥεῦμα ὀφθαλμῶν. Χλοανὸν <ἀνα>κολλημάτι<ον>. Οἶνον παλαιῶ καὶ ῥοῦ τὸ λευκὸν καὶ ἄλφιτα μίξας ἐπίθεες ἐπὶ τὸν ὀφθαλμόν, <ῆ> μίξας ἔλαιον μετὰ τοῦ ῥοῦ. Sur ces cataplasmes adhésifs, voir Fournet et Magdelaine, 2021, qui observent que « c'est chez les hippocratiques qu'on trouve, de très loin, la plus grande fréquence d'ἀνακολλημάτια (une trentaine d'occurrences), et aussi la plus grande diversité d'usages » (p. 128).

219 Chantraine, *DELG*<sup>2</sup>, s. v. χλόη, p. 1264.

NOIR. La *Collection d'hippiatrie grecque* contient la recette d'un emplâtre noir (μέλαινα ἔμπλαστρος) contre tout mal<sup>220</sup>, tandis que dans un passage de Pélagonius, transmis à la fois en latin et en grec, il est recommandé, pour soigner un cheval fiévreux, de pratiquer une saignée, et de préparer une potion (προπότισμα) dont on observera la coloration : son noircissement indique qu'elle est cuite et prête à être administrée (ὅταν ἴδῃς μελάνιζον, γνῶθι δεόντως τὸ βοήθημα ἐψηθέν)<sup>221</sup>.

BLANC. La *Collection d'hippiatrie grecque* contient plusieurs préparations (notamment de remèdes cicatrisants) identifiées par leur couleur blanche. Il faut appliquer des emplâtres blancs, gras et mous sur les parties endommagées par l'entrave (ἰπποπέδη) ou par tout autre lien (δεσμός)<sup>222</sup>. Une autre recette d'emplâtre doux blanc (ἀνειμένη λευκή, sc. ἔμπλαστρος) composée en particulier de litharge et de céruse, qui donne la couleur blanche au médicament, traite les fluxions, brûlures, écorchures et ulcères nés spontanément<sup>223</sup>. Un cataplasme (ἢ κατάπλαστος, voir Trapp, *LBG*), utile pour tout, est qualifié de « blanc » (λευκή)<sup>224</sup>. Signalons enfin un émollient blanc (μάλαγμα λευκόν) pour soigner les luxations (πρὸς ἐκβολάς)<sup>225</sup>.

220 *Hipp. Berol.* 130.209 (*CHG* 1.439, 20-26), Μέλαινα ἔμπλαστρος πρὸς πάντα. Λιθαργύρου δραχμὰς δ', κηροῦ δραχμὰς ζ', ἐλαίου κυάθους ι', ὄξους δραχμὴν α', τὸν κηρὸν καὶ τὸ ἔλαιον καὶ τὸ ὄξος βαλὼν ἅμα τῆξον. Τὴν δὲ λιθαργύρον τρίψας, τότε στήσον καὶ ἐπίπρασον. Πρὸςβαλλε δὲ ἄλῃος δραχμὴν α', μάννης δραχμὰς δ', ἰοῦ δραχμὴν α', ψιμυθίου δραχμὰς ε', ἄλῃος ἀμμωνιακοῦ δραχμὰς θ', λεπίδος δραχμὰς β', <γαλβάνης δραχμὴν α'>. En médecine humaine, signalons l'emplâtre barbare d'Héras de Cappadoce (Galien, *De comp. med. per gen.*, II, 22 = 13.557, 8-560, 16 K. ; Aetius, XV, 14 = p. 53-54 Zervos ; cf. aussi Celse, *De medicina*, V, 19.1 = *CML* 1.201 ; Scrib. Largus, *Comp.*, 207, qui l'attribue au chirurgien Glycon) ; l'emplâtre noir d'Hicésios, décrit par Andromaque (Galien, *De comp. med. per gen.*, V, 5 = 13.809, 15-811, 17 K.), ou encore par Héraclide de Tarente (*ibid.*, V, 6 = 13.811, 18-814, 16 K. = fr. 1 Guardasole) ; Aetius, XV, 14 (p. 58 Zervos). Autres emplâtres noirs chez Celse, *De medicina*, V, 19.1-3 et 20 (*CML* 1.201 et 204) ; Scrib. Largus, *Comp.*, 208-211, 218 ; Galien, *De comp. med. per gen.*, II, 22 (13.556, 2-5 K.) ; Aetius, XV, 14-15 et 46 (p. 52 sq et p. 137-138 Zervos).

221 *Hipp. Berol.* 1.31 (*CHG* 1.12, 17-13, 3) ; cf. aussi Pélagonius, § 41 (p. 20 CUF) ; Végèce, *Mul.*, I, 34.6 (p. 59, 7-8 L.).

222 Apsyrτος, *Hipp. Berol.* 106.1 (*CHG* 1.367, 1-2), ἔπειτα ταῖς λιπαραῖς καὶ τῶν λευκῶν ἐμπλάστρων ταῖς τρυφεραῖς χρῆσθαι. Comparer ce chapitre à celui, très similaire, de Paul d'Égine, IV, 14.1 sur les écorchures, πρὸς ἀποσύματα (*CMG* 9.1, p. 332, 14-22). Le mot ἰπποπέδη dans le sens d'« entrave » n'est attesté que dans ce chapitre d'Apsyrτος. Ces entraves lacèrent la peau et mettent à nu les tendons de la couronne (κύνοπλον).

223 *Hipp. Berol.* 130.81 (*CHG* 1.416, 3-6), Ἀνειμένη λευκή, ποιούσα πρὸς ρέυματα καὶ κατακαύματα καὶ ἀποσύματα καὶ πρὸς τὰ αὐτομάτως γινόμενα ἔλκη. Λιθαργύρου, ψιμυθίου ἀνὰ λίτρας μίᾳς, ἐλαίου κοινοῦ τὸ ἱκανόν, ὄξους τὸ ἄρκοῦν. Voir également les deux recettes suivantes (130.82 et 82\* = *CHG* 1.416, 7-10). Sur les emplâtres blancs, en médecine humaine, voir en particulier Galien, *De comp. med. per gen.*, I, 12-19 (13.409, 14-457, 8 K.) ; en latin, Celse, *De medicina*, V, 19.23-24 (*CML* 1.205) ; Scrib. Largus, *Comp.*, 217, 219-220.

224 *Hipp. Berol.* 130.206 (*CHG* 1.439, 3-5), Κατάπλαστος τραυματικὴ πάγχρηστος λευκή. Λιθαργύρου λιτρ. α', ὕδατος θαλαττίου ξε. β', ἐλαίου ξε. α', βαλὼν εἰς χύτραν ἔψει ἕως συστραφῆ καὶ χρὸ πρὸς πάντα. C'est la seule attestation d'un cataplasme qualifié de blanc dans la littérature médicale conservée.

225 *Add. Lond.* 43 (*CHG* 2.262, 15-16) : Μάλαγμα λευκόν πρὸς ἐκβολάς. Κηροῦ F ζ', στέατος ταυρείου F ζ' καὶ νήρου ὁμοίως. C'est à notre connaissance la seule occurrence d'émollient qualifié de blanc

BELLE COULEUR. Dans une recette des *Exc. Lugd.* contre les chevaux atteints d'ophtalmie (περι ὀφθαλμιῶντας), les ingrédients doivent être cuits dans un plat de cuivre rouge, jusqu'à ce que la préparation prenne une belle couleur (ἕως εὐχροα γένηται)<sup>226</sup>.

## Conclusion

Au terme de ces recherches, et comme on peut s'y attendre, la *Collection d'hippiatrie grecque* et le livre XVI des *Géoponiques* attestent de nombreux mots ou formules pour indiquer la couleur, rendre des nuances particulières ou marquer l'altération de la couleur. On peut classer ce lexique comme suit.

À côté du verbe χρώζειν, « teindre, colorer », et des substantifs génériques χρο(ι)ά et χρωμα « couleur », parfois accompagnés d'un adjectif appréciatif (par exemple, δυσειδής), la *Collection* mentionne une dizaine de « grandes couleurs », à spectre large, à savoir ἐρυθρός, exceptionnellement sous la forme diminutive ἐρυθρίος, qui a la même valeur que le simple, λευκός, μέλας, ξανθός, πολιός, πυρρός, φαιός, χλωρός, ὠχρός<sup>227</sup>, auxquelles on joindra ποικίλος « bigarré, varié, changeant ». Pour apporter de la nuance, les hippiatres recourent assez rarement à l'association de ces mêmes adjectifs de couleurs à un préfixe prépositionnel, en particulier ἐκ-, qui exprime une saturation (ἐκλευκος), et l'atténuatif ὑπο- (ὑποχλωρός), ou à l'emploi d'adverbes (κατακόρως).

Un degré de précision supplémentaire est également apporté par l'emploi d'adjectifs :

- par dérivation, c'est-à-dire créés à partir de réalités concrètes, qu'il s'agisse de produits végétaux ou d'origine végétale (par ordre alphabétique, κιτρίνος, μήλινος, οἰνώπος, πύξινος, φοῖνιξ, χλοανός), ou du sang (αἰμωπός et ὕφαιμος) ;
- composés juxtaposant deux noms de couleurs, en particulier au sujet de la robe des équidés (λευκόψαρος et μαυροβάδεος) ;
- comportant un suffixe qui marque, soit la ressemblance (-ώδης ou -ειδής: μιλωδής, λευκοειδής), soit la couleur (-χροος ou -χρωμος: μελάγχρους, μηλόχρους; εὐχροος ; ὁμόχροος, ὁμοίχροος et ὁμόχρωμος), soit une partie du corps, surtout les yeux (-ομματος: λευκόμματος, dans la description du mauvais cheval dans les *Exc. Anat.* qui s'inspire de celle du bon et du mauvais cheval dans le *Phèdre* de Platon, où le premier est dit μελανόμματος et le second, γλαυκόμματος; -όφθαλμος: ἑτερόφθαλμοι, pour indiquer les yeux vairons; μελανόφθαλμος), et aussi, plus généralement, la tête (ἀλοπροσώπος et ἀλόφυγχοι, deux *hapax legomena*).

Fréquemment, les auteurs hippiatriques mentionnent la couleur au moyen du participe (accompagné ou non d'ἔχειν) de verbes dénommatifs formés à partir d'adjectifs de couleurs

---

dans la littérature médicale conservée.

226 *Exc. Lugd.* 132 (CHG 2.302, 11-18): <Ἄλλο.> (sc. Περι ὀφθαλμιῶντας). Ῥόαν ἀπύρηνον γλυκεῖαν κόψας χύλισσον καὶ τῶν ἁλῶν ὀλκάς ιβ'. Εἶτα ἄρας φύλλα χλωρὰ ἀποχυλοῖς ὅσον ὀξύβαφα \* σμύρνης ὀλκάς ὀττώ (sic) λεῖα εἰς λοπάδα ἔψε χαλκοῦ ἐρυθροῦ καὶ μέλιτος κύαθον α' <εὐώ>δους· ἔψε ἕως εὐχροα γένηται. Καὶ ἀποθέμενος εἰς πυξίδα χαλκοῦ ἐρυθροῦ ὑπόχριε παραθερμανόμενος τῆς μήλης τὸν πυρῆνα, ἕως ὕγιασθῆ, καὶ προσπυρία οὐρῶ παιδὸς ἀφθόρου ψήφους διὰ πυρὸς ἐμβαπτίζων.

227 Cette liste des adjectifs à large spectre correspond à celle arrêtée par Blanc, 2002, p. 12, à laquelle nous ajoutons πυρρός (« brun roux »), qui fait partie toutefois de la liste des couleurs dans le *Timée* de Platon (67 c).

et du suffixe *-ίζειν* : c'est le cas pour décrire l'aspect extérieur de l'animal, notamment la robe et la couleur des lèvres des équidés et des bovins (*φοινικίζειν*; *ξανθίζειν*; *μελανίζειν*), ou la couleur de liquides organiques (pus : *πυρρίζειν*), mais aussi pour indiquer le nom d'un médicament composé (*χρυσίζειν*), ou la teinte que doit prendre une préparation (*μελανίζειν*). Pour exprimer la couleur de manière plus précise, les hippiatres emploient aussi la périphrase ou la comparaison. Ainsi, la couleur qu'on veut nommer est rapprochée de réalités connues, ou supposées telles, par les lecteurs contemporains. C'est le cas pour les yeux, qui prennent « la couleur du soufre natif » (*ὡς θεῖον ἄπυρον καθορῶνται*) dans la maladie royale, tandis que ceux de l'animal dont on soigne la cataracte peuvent se mettre à briller de dessous de la couleur du miel attique (*ὕπολάμπειν ὡσπερ χροιά μέλιτος Ἀττικοῦ*) en leur centre, ce qui constitue un mauvais signe. La maladie appelée *hyalōma* (*ὕάλωμα*) est comparée à une petite pierre blanche (*ὄμοιον ψηφίδι λευκῇ*); dans les *Exc. Lugd.* 76, 6 (*CHG* 2.293, 7-8), la couleur d'une pierre est définie « noire comme un cabochon (?) » (*λίθος ἔστιν μαῦρος ὡς ὕελιον*)<sup>228</sup>. Enfin, plusieurs substantifs et verbes (aux suffixes en *-αίνειν* ou *-οῦν*) indiquent l'altération de la couleur d'une partie ou de la totalité du corps, à savoir le blanchissement, en parlant des yeux (*λευκαίνειν* et *λευκοῦν*; *ἀπολευκοῦν* et *ἀπολευκῶσις*; signalons aussi *πολιοῦν*, pour le poil), et le noircissement (*μελανία*) des dents.

Ce lexique riche, qui contient un nombre non négligeable de créations nouvelles, non attestées par ailleurs, de mots rares et/ou qui ne sont documentés que dans les textes byzantins (*ἀπολευκῶσις*, *έρύθριος*, *μάρων*, *μηλόχρους*, *χλοανός*, *tripuxinum*, etc.), dérive en partie de la langue des éleveurs de chevaux (c'est le cas particulièrement pour le vocabulaire des robes), mais les hippiatres se servaient probablement aussi de mots appartenant au champ sémantique de la toilette (c'est le cas de *ματρονίκιον*) ou de la teinture (*βάμμα*)<sup>229</sup>; rappelons qu'on trouve une allusion à la profession des teinturiers (*Hipp. Paris.* 1117 = *CHG* 2.110, 4-5)<sup>230</sup>. D'autres adjectifs sont surtout connus pour leurs emplois en médecine (ainsi, *πελιδνός*, ici employé seulement pour parler de la langue ou du sang du cheval malade)<sup>231</sup>.

Que révèlent toutes ces références à la couleur? Dans des textes à caractère scientifique comme ceux de la *Collection d'hippiatrie grecque* ou des *Géoponiques*, qui ont pour but de rendre précisément le réel, la couleur permet de décrire le cheval, en particulier son aspect extérieur, à savoir la robe et les yeux. Quoique les hippiatres s'accordent à considérer que la couleur du pelage n'influe pas sur les soins à administrer aux animaux, elle doit de préférence être homogène et foncée, en évitant les taches et les marques; dans plusieurs textes médico-magiques, elle permet en outre de connaître le caractère de l'animal. On peut la faire resplendir ou la farder, ou la modifier artificiellement, au moyen de teintures ou par le fer. Les yeux doivent être aussi, de préférence, foncés; l'examen des modifications de leur coloration, en particulier le blanchissement, permet de repérer des affections ophtalmologiques ou non (mal de tête, rage, jaunisse, morve, hydropisie, choléra humide).

228 Sur le sens du mot *ὕελιον*, voir <http://typika.cfeb.org/index/synthese/124>.

229 André, 1949, p. 291.

230 Cette pénétration du vocabulaire de la teinture dans un autre domaine, ou en dehors d'un champ spécialisé, s'observe aussi en français (ainsi, les mots bordeaux, havane, cachou, etc. sont un apport des drapiers français): André, 1957, p. 333.

231 Chantraine, *DELG*<sup>2</sup>, s. v. *πελιδνός*, p. 876.

La couleur se révèle donc essentielle aussi dans l'observation clinique, puisque c'est un signe qui, combiné à d'autres signes relevés par la vue et par les autres sens, témoigne de l'évolution de l'état de santé et peut marquer un changement par rapport à l'état naturel. Elle contribue à la définition et à la délimitation des symptômes d'une maladie; c'est parfois même la caractéristique qui donne son nom à la maladie, comme pour la *leukè* (λευκή), mais aussi les *alphoi* (ἄλφοι), ou encore la *melikèris* (μελικηρίς), dénommée ainsi du fait que cette affection finit par prendre la consistance et la couleur du miel. On peut aussi citer l'exemple de la morve (μᾶλις), dont le nom dérive du dorien μάλινος. La couleur fait d'ailleurs le partage entre différentes variétés de cette maladie redoutable.

La couleur constitue enfin un critère d'identification d'un produit; dans ce cadre, les trois couleurs dominantes sont le rouge (et nuances), le blanc et le noir. Certains adjectifs de couleur ne sont employés que pour un seul produit: c'est le cas de κίρρος, « orangé », qui ne s'applique qu'à l'acacia. Quant au nom du médicament composé, il est indiqué, non seulement d'après son genre, sa forme ou sa propriété principale, mais aussi, dans seize médicaments, d'après sa couleur (1 rouge, 6 jaunes, 4 verts, 1 noir et 4 blancs, pour quatorze recettes et deux cas où le médicament est seulement mentionné). Dix adjectifs sont attestés, dont la moitié constituent des nuances de jaune (5 adjectifs: ξανθός, κίτρινος, μήλιμος, πύξιμος, χρύσεος, cf. aussi χρυσίζον), mais on compte aussi le rouge (1 adjectif: ἐρύθριον), le vert (2 adjectifs: χλωρός et χλοανός), le noir (1 adjectif: μέλας) et le blanc (1 adjectif: λευκός). Du point de vue de la typologie, les emplâtres sont majoritairement représentés, avec neuf recettes (4 jaune; 2 vert; 1 noir et 2 blanc), mais il y a également deux recettes de collyre (1 rouge et 1 jaune), deux émoullients (1 doré et 1 blanc), un cataplasme (blanc), un cataplasme adhésif (verdâtre). Ces remèdes se réfèrent notamment au traitement d'affections ophtalmologiques, pour les collyres et le cataplasme adhésif; de fractures et plus généralement de blessures, de brûlures, d'intumescences, etc., pour les emplâtres, qui sont aussi utiles pour les nerfs, les articulations, le refroidissement, et même contre tout mal; au traitement de luxations, dans le cas des émoullients. À côté de ces recettes, quatre remèdes supplémentaires font mention de la couleur, non pas dans leur titre, mais dans leur mode de préparation: deux d'entre eux doivent prendre une teinte rouge (φοῖνιξ et μιλτώδης), un autre doit devenir noir (μελανίζειν), et un dernier, parvenir à « une bonne couleur » (εὔχροος). Du point de vue de la typologie, on a affaire à un fortifiant, à des préparations pour soigner la mûre ou les ophtalmies, ainsi qu'à une potion contre la fièvre.

Tous ces procédés lexicaux, et ces références à la couleur, mais aussi les produits et les recettes répertoriés, ne diffèrent en rien de ceux attestés en médecine humaine; c'est un élément supplémentaire qui prouve combien la frontière entre les médecines humaine et vétérinaire est perméable dans l'Antiquité gréco-romaine et à la période byzantine.

Dans l'avenir, l'examen systématique des textes vétérinaires latins, et la prise en compte des résultats obtenus par l'examen des textes encore inédits (l'*Épitomé*), mais aussi, en dehors des sources écrites, de l'iconographie, devraient permettre de compléter les résultats de la présente enquête. Les images hippiatriques des manuscrits byzantins nous serviront d'exemple. En dépit du caractère souvent simple, c'est-à-dire dénué de détails et d'éléments décoratifs, de ces illustrations qui servent d'aide-mémoire et ont pour but de favoriser

l'utilisation du texte<sup>232</sup>, la couleur n'est pas insignifiante : la robe du cheval, qui est dessiné de profil, varie en fonction des manuscrits, mais va toujours des tons de bleu à ceux de brun<sup>233</sup>, tandis que des rehauts de couleur permettent de mettre en évidence la musculature de l'animal. Quant aux symptômes, traitements et modes d'administration, ils sont représentés par des indices visuels d'une couleur bien distincte de celle du pelage du cheval<sup>234</sup>. Un imagier distingue même soigneusement les différents liquides en employant des couleurs différentes<sup>235</sup>.

### Bibliographie

ADAMS, J.N., 1995, *Pelagonius and Latin Veterinary Terminology in the Roman Empire*, Leyde (Studies in Ancient Medicine 11).

AMIGUES, S., 2003, Pour la table du grand roi, *JS*, p. 3-59.

ANDRÉ, J., 1949, *Étude sur les termes de couleur dans la langue latine*, thèse de doctorat, Paris.

ANDRÉ, J. 1957, Sources et évolution du vocabulaire des couleurs en latin, dans I. Meyerson (dir.), *Problèmes de la couleur. Exposés et discussions du Colloque du Centre de Recherches de Psychologie comparative tenu à Paris les 18, 19, 20 mai 1954*, Paris, p. 327-338.

ANDRÉ, J., 1961, *L'alimentation et la cuisine à Rome*, Paris.

ANDRÉ, J., 1985, *Les noms de plantes dans la Rome antique*, Paris.

BEAUJARD, E. à paraître, L'imbroglia des sources dans la tradition vétérinaire ancienne. Le cas de l'hippiatre Eumèlos de Thèbes, à paraître dans M.-H. Marganne et A. Ricciardetto (dir.), *Éditer, traduire et commenter les textes vétérinaires grecs et latins de l'Antiquité et du Moyen Âge*, Liège (Papyrologica Leodiensia 10).

---

232 Lazaris, 2010 propose de voir dans ces images un « instrument de recherche » et une « aide (...) à une meilleure assimilation du contenu textuel » (p. 95, 97) : il s'agirait d'un « procédé mnémotechnique fondé sur l'image », « conçu pour (...) une utilisation optimale de l'œuvre hippiatrice (...) » (p. 98 et 121), et destiné moins à un médecin vétérinaire confirmé qu'à un enseignant et à ses disciples.

233 Lazaris, 2010, p. 68. Dans le manuscrit de Leyde (*Leidensis Vossianus gr. Q. 50 = V*), la robe est bleu vert, ou dans des tons de brun. Dans celui de Paris (*Parisinus gr. 2244 = R*), elle est bleu sombre, avec des variations qui vont du bleu roi au bleu nuit, ou dans des tons de brun ; exceptionnellement, elle est noire.

234 Lazaris, 2010, p. 74.

235 Lazaris, 2010, p. 74. Dans le manuscrit de Leyde, le rouge est utilisé pour le sang, tandis que les liquides évacués ou s'écoulant (matières fécales, vomissements, écume/salive, morve) sont représentés en verdâtre ou brunâtre. Comme le remarque S. Lazaris, « le miniaturiste de ce témoin emploie, en effet, la même couleur pour désigner toute évacuation d'aliments, que ce soit par la bouche, le nez ou encore l'anus. Cela montre une réelle volonté à la fois d'unifier sous la même palette chromatique le principe d'évacuation et, en même temps, de le distinguer des autres types d'évacuation ». Eu égard au caractère lacunaire du manuscrit parisien, il est difficile de savoir si ces observations s'appliquent également à ce dernier. Mais l'on relève une constante : l'emploi du rouge pour le sang.

Nous adressons nos plus vifs remerciements à I. Boehm, N. Carlig, M.-H. Marganne et M. Mélard pour leurs relectures et observations.

- BERNINI, A., 2014, An Unexplained Word in the *Hippiatrica*: ἀρτουκοῦρος, *Mnemosyne*, 67, p. 454-457.
- BJÖRK, G., 1944. *Apsyrtus, Julius Africanus et l'hippiatrique grecque*, Uppsala (Uppsala Universitets Årsskrift 1944.4).
- BLAINEAU, A., 2015, *Le Cheval de guerre en Grèce ancienne*, Rennes.
- BLANC, A., 2002, Rendre les nuances de couleur en grec : l'emploi du procédé linguistique de la composition nominale, dans Villard, 2002, p. 11-27.
- BODSON, L., 1978, ἼΕΡΑ ΖΩΙΑ. *Contribution à l'étude de la place de l'animal dans la religion grecque ancienne*, Bruxelles (Académie Royale de Belgique. Mémoires de la Classe des Lettres. Collection in-8° - 2<sup>e</sup> série, t. LXIII, fasc. 2).
- BODSON, L., 2012, Introduction au système de nomination des serpents en grec ancien : l'ophionyme *dipsas* et ses synonymes, *Anthropozoologica*, 47.1, p. 73-155.
- BOEHM, I., 2016, Ce qu'il n'y a pas dans la trousse : à propos de quelques objets utilisés comme instruments en médecine vétérinaire et de leur dénomination dans les textes hippiatriques grecs, dans V. Gitton-Ripoll (dir.), *La trousse du vétérinaire dans l'Antiquité et au Moyen Âge. Instruments et pratiques. Actes du IV<sup>e</sup> colloque international de médecine vétérinaire antique et médiévale. Lyon, 10-12 juin 2014, Pallas*, 101, p. 99-114.
- BONATI, I., 2016, *Il lessico dei vasi e dei contenitori greci nei papiri. Specimina per un repertorio lessicale degli angionimi greci*, Berlin-Boston (APF. Beiheft 37).
- BOURDY, F., 1995, L'ophtalmologie équine dans l'Antiquité tardive d'après Végèce, dans *Homme et animal dans l'Antiquité romaine*, Tours, p. 205-215.
- BRAUN, K., 1970, Der Dipylon-Brunnen B1. Die Funde, *MDAI(A)*, 85, p. 129-269.
- CAM, M.-Th., 2008, La mer et les produits de la mer dans la pharmacopée vétérinaire antique, dans J. Napoli (dir.), *Ressources et activités maritimes des peuples de l'Antiquité. Actes du colloque international de Boulogne-sur-Mer, 12-13 et 14 mai 2005*, Boulogne-sur-Mer-Dunkerque (Les Cahiers du Littoral 2, n° 6), p. 447-465.
- CAM, M.-Th., 2013, Soins des sabots meurtris, usés ou fragiles chez Végèce (*mulom.*, 2, 55-58), dans Cam et Doyen-Higuet, 2013, p. 113-137.
- CAM, M.-Th., 2014, Le lexique d'Apsyrtos, source de Végèce (*mulom.* 3, 13, 14), *RBPh*, 88, p. 7-26.
- CAM, M.-Th., 2016, Fortifier les chevaux : trois recettes de poudre du quadriges chez Végèce, *mulom.* 3, 13, 1-4, dans V. Gitton-Ripoll (dir.), *La trousse du vétérinaire dans l'Antiquité et au Moyen Âge. Instruments et pratiques. Actes du IV<sup>e</sup> colloque international de médecine vétérinaire antique et médiévale. Lyon, 10-12 juin 2014, Pallas*, 101, p. 189-204.
- CAM, M.-Th. et DOYEN-HIGUET, A.-M., 2013, *Pas de pied, pas de cheval ! Actes de la journée d'étude du 7 mai 2010. Université de Brest, EA 1161, Centre François Viète (CFV)*, Namur (Les Études Classiques 81).
- CHANTRAINE, P., 1966, Grec γλαυκός, Γλαῦκος, et mycénien « Karauko », dans *Mélanges d'archéologie, d'épigraphie et d'histoire offerts à Jérôme Carcopino*, Paris, p. 193-203.
- CHANTRAINE, P., 1999<sup>2</sup>, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots*, avec un Supplément sous la direction d'A. Blanc, Ch. de Lamberterie et J.-L. Perpillou, Paris (cité ici Chantraine, *DELG*<sup>2</sup>).

CHG = ODER, E. ET HOPPE, K., 1924-1927, *Corpus Hippiatricorum Graecorum*. I. *Hippiatrica Berolinensia*. II. *Hippiatrica Parisina, Cantabrigiensia, Londinensia, Lugdunensia. Appendix*, Leipzig.

CHRISTOL, A., 2002, Les couleurs de la mer, dans Villard, 2002, p. 29-44.

CORSETTI, P.-P., 1989, Un nouveau témoin de l'*Ars Veterinaria* de Pelagonius, *RHT*, 19, p. 31-56.

CUMONT, F., 1942, Le coq blanc des Mazdéens et les Pythagoriciens, *CRAI*, p. 284-300.

DOYEN-HIGUET, A.-M., 1981, Les textes d'hippiatrie grecque. Bilan et perspectives, *AC*, 50, p. 258-273.

DOYEN-HIGUET, A.-M., 2002, Les prologues de Hiéroclès. Deux fleurs de rhétorique dans la Collection d'hippiatrie grecque, *LEC*, 70, p. 27-51.

DOYEN-HIGUET, A.-M., 2006, *L'Épitomé de la Collection d'hippiatrie grecque. Histoire du texte, édition critique, traduction et notes*, I, Louvain-la-Neuve (Publications de l'Institut Orientaliste de Louvain 54).

DOYEN-HIGUET, A.-M., 2009, Un manuscrit hippiatrice grec récalitrant : de la difficulté d'identifier les fragments du *Parisinus Graecus* 2244, dans V. Ortoleva et M.R. Petringa (dir.), *La veterinaria antica e medievale. Testi greci, latini, arabi e romanzi. Atti del II convegno internazionale. Catania, 3-5 ottobre 2007*, Catane (Biblioteca di Sileno 2), p. 55-90.

DOYEN-HIGUET, A.-M., 2013, Le vocabulaire grec relatif au pied des équidés : défauts, lésions, maladies, dans Cam et Doyen-Higuet, 2013, p. 37-58.

DOYEN-HIGUET, A.-M., 2020, Apsyrtos de Clazomènes, sa vie, son œuvre, *LEC*, 87, p. 351-409 (bibliographie, p. 470-489).

DOYEN-HIGUET, A.-M., 2020, L'Épitomé de la Collection d'hippiatrie grecque. Un authentique manuel vétérinaire, dans I. Boehm et D. Vallat (dir.), *Epitome. Abréger les textes antiques. Actes du colloque international de Lyon, 3-5 mai 2017*, Lyon (Littérature & Linguistique 2), p. 45-75.

DOYEN-HIGUET, A.-M., CAM, M.-Th. et VALLAT, F., 2013, Quand le sabot du cheval pronostique son caractère (Apsyrtos, *CHG* 1, 360-362 = *Hipp. Berol.* 104, 1-4), dans Cam et Doyen-Higuet, 2013, p. 25-35.

FABRICIUS, C., 1972, *Galens Exzerpte aus älteren Pharmakologen*, Berlin-New York.

FISCHER, K.-D., 1979, Two Notes on the *Hippiatrica*, *GRBS*, 20, p. 371-379.

FISCHER, K.-D., 1980, *Pelagonius. Ars veterinaria*, Leipzig.

FISCHER, K.-D., 1991, *Genera huius morbi maleos numero VII: eine Infektionskrankheit (malleus) und ihre Unterarten im Spiegel des antiken veterinärmedizinischen Schrifttums*, dans G. Sabbah (dir.), *Le latin médical*, Saint-Étienne (Mémoires du Centre Jean Palerne X), p. 351-365.

FISCHER, K.-D., 1993, II. Littérature médicale, dans R. Herzog (dir.), *Nouvelle histoire de la littérature latine. V. Restauration et renouveau. La littérature latine de 284 à 374 après J.-C.*, Turnhout, p. 83-93.

FISCHER, K.-D., 2007, L'opération de la cataracte dans la *Mulomedicina Chironis*, dans M.-Th. Cam (dir.), *La médecine vétérinaire antique. Sources écrites, archéologiques, iconographiques. Actes du colloque international de Brest, 9-11 septembre 2004*, Université de Bretagne Occidentale, Rennes, p. 235-250.

- FOURNET J.-L., MAGDELAINE, C., 2021, P.Marganne 10. Une recette de cataplasme adhésif (ἀνακόλλημα) de la main de Dioscore d'Aphrodité, dans A. Ricciardetto *et alii* (dir.), *Le médecin et le livre. Hommages à Marie-Hélène Marganne*, Lecce, p. 117-141.
- GAILLARD-SEUX, P., 1998, Les maladies des yeux et le lézard vert, dans A. Debru et G. Sabbah (dir.), *Nommer la maladie. Recherches sur le lexique gréco-latin de la pathologie*, Saint-Étienne (Mémoires du Centre Jean Palerne XVII), p. 93-105.
- GEORGOUDI, S., 1990, *Des chevaux et des bœufs dans le monde grec. Réalités et représentations animalières à partir des livres XVI et XVII des Géoponiques*, Paris-Athènes.
- GITTON, V., 1998, Maladies humaines et maladies équinées chez Pélagonius. Interactions entre les deux lexiques, dans A. Debru et G. Sabbah (dir.), *Nommer la maladie. Recherches sur le lexique gréco-latin de la pathologie*, Saint-Étienne, 1998 (Mémoires du Centre Jean Palerne XVII), p. 107-118.
- GITTON-RIPOLL, V., 2009, Pourquoi il ne faut pas traduire *nitrum* par « nitre » : emplois thérapeutiques de ce minéral dans la médecine humaine et vétérinaire des Romains (Pline, *N.H.* 31, 106-117, Scribonius Largus, Pélagonius), *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine et des sciences vétérinaires*, 9, p. 5-16.
- GITTON-RIPOLL, V., 2012, Les latinismes dans les textes hippiatiques grecs, dans *Latin vulgaire – latin tardif IX. Actes du IX<sup>e</sup> colloque international sur le latin vulgaire et tardif, Lyon 2-6 septembre 2009*, Lyon (Collection de la Maison de l'Orient méditerranéen ancien. Série philologique 49), p. 837-850.
- GITTON-RIPOLL, V., 2014, The Author of Book 10 of the *Mulomedicina Chironis* and Its Greek and Latin Sources, dans B. Maire (dir.), *'Greek' and 'Latin' in Latin Medical Texts. Studies in Cultural Change and Exchange in Ancient Medicine*, Leyde-Boston (Studies in Ancient Medicine 42), p. 402-420.
- GITTON-RIPOLL, V., 2016, c. r. de Blaineau, 2015, dans *Pallas*, 101, p. 339-342.
- GITTON-RIPOLL, V., 2017, La lune a-t-elle une influence sur la folie des chevaux ? Sur le titre du chapitre XXIX de l'*Ars Veterinaria* de Pélagonius, dans A.-M. Doyen-Higuet et B. van den Abeele (dir.), *Chevaux, chiens, faucons : l'art vétérinaire antique et médiéval à travers les sources écrites, archéologiques et iconographiques. Actes du III<sup>e</sup> Colloque international sur l'art vétérinaire antique et médiéval (Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, 24-26 mars 2011)*, Louvain-la-Neuve (Institut d'Études médiévales. Textes, Études, Congrès 28), p. 357-374.
- GITTON-RIPOLL, V., 2018, La littérature hippiatique gréco-romaine, traductions et retraductions, dans L. Sannicandro et M. Schwarzenberger (dir.), *Morborum et signa et causas praedicere curasque monstrare. La medicina veterinaria nel mondo antico e medievale. Atti del V Convegno Internazionale. Monaco di Baviera, 29-31 marzo 2017*, Catania (Commentaria Classica 5, Supplemento), p. 121-151.
- GITTON-RIPOLL, V., 2019, *Pélagonius Saloninus. Recueil de médecine vétérinaire*, texte établi, traduit et commenté par V. G.-R., Paris.
- GITTON-RIPOLL, V. et VALLAT, F., 2013, La bleime et la fourbure, deux affections du pied du cheval à travers quelques textes hippiatiques latins, dans Cam et Doyen-Higuet, 2013, p. 59-76.
- GOUREVITCH, D., 1987. Se mettre à trois pour faire un bel enfant, ou l'imprégnation par le regard, *L'Évolution psychiatrique*, 52, p. 559-563.

- GRÉLOIS, J.-P. et LEFORT, J., 2012, *Cassianus Bassus, Géoponiques*, Paris (Association des Amis du Centre d'histoire et de civilisation de Byzance. Monographie 38).
- GRMEK, M.D., 1994<sup>2</sup>, *Les maladies à l'aube de la civilisation occidentale. Recherches sur la réalité pathologique dans le monde grec historique, archaïque et classique*, Paris (2<sup>e</sup> éd.).
- GRMEK, M.D., 1998, *Albule oculorum*: cataracte ou taies de la cornée?, dans C. Deroux (dir.), *Maladie et maladies dans les textes latins antiques et médiévaux. Actes du V<sup>e</sup> colloque international « Textes médicaux latins » (Bruxelles, 4-6 septembre 1995)*, Bruxelles (Collection Latomus 242), p. 422-433.
- GUARDASOLE, A., 2018, La λευκή chez Galien et les médecins byzantins, dans F. Collard et É. Samama (dir.), *Le corps polychrome. Couleurs et santé. Antiquité, Moyen Âge, Époque moderne*, Paris, p. 121-133.
- HALLEUX, R., 1974, *Le problème des métaux dans la science antique*, Paris (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fasc. CCIX).
- HALLEUX, R., 1981, *Les alchimistes grecs. T. I. Papyrus de Leyde. Papyrus de Stockholm. Fragments de recettes*, Paris.
- KEYSER, P.T., 2008, Eruthrios, dans P.T. Keyser et G.L. Irby-Massie (dir.), *Encyclopedia of Ancient Natural Scientists. The Greek Tradition and its Many Heirs*, Londres-New York, p. 301-302.
- KROLL, J.H., 1977, An Archive of the Athenian Cavalry, *Hesperia*, 46, p. 83-140.
- LAZARIS, S., 2007, Essor de la production littéraire hippiatrice et développement de la cavalerie : contribution à l'histoire du cheval dans l'Antiquité tardive, dans M.-Th. Cam (dir.), *La médecine vétérinaire antique. Sources écrites, archéologiques, iconographiques. Actes du colloque international de Brest, 9-11 septembre 2004, Université de Bretagne Occidentale*, Rennes, p. 87-102.
- LAZARIS, S., 2010, *Art et science vétérinaire à Byzance. Formes et fonctions de l'image hippiatrice*, Turnhout (Bibliologia 29).
- LELLI, E., 2010, *L'agricoltura antica : i Geoponica di Cassiano Basso*, Soveria Mannelli.
- LOMMATZSCH, E., 1903, *P. Vegeti Renati Digestorum artis mulomedicinae libri*, Leipzig.
- MAGNANI, M., 2008, Pelagonii *Ars veterinaria* 29, *Eikasmos*, 19, p. 279-286.
- MARGANNE, M.-H., 1978, Le système chromatique dans le Corpus aristotélicien, *LEC*, 53, p. 185-203.
- MARGANNE, M.-H., 1979, Glaucome ou cataracte? Sur l'emploi des dérivés de γλαυκός en ophtalmologie antique, *HPLS*, 1.2, p. 199-214.
- MARGANNE, M.-H., 2004, *Le livre médical dans le monde gréco-romain*, Liège (Cahiers du CEDOPAL 3).
- McCABE, A., 2007, *A Byzantine Encyclopaedia of Horse Medicine. The Sources, Compilation, and Transmission of the Hippiatrica*, Oxford.
- McCABE, A., 2009, c. r. de Doyen-Higuet, 2006, *ByzZ*, 102.1, p. 235-238.
- MÉNARD, D., 2001, *Traduction et commentaire des fragments des Hippiatrica (Apsyrτος, Théomnestos)*, thèse vétérinaire, Maisons-Alfort.
- NOCCHI MACEDO, G., 2021, Copiste, calligraphe, bon écrivain : καλλιγράφος et les mots apparentés en grec classique et byzantin, dans A. Ricciardetto et alii (dir.), *Le médecin et le livre. Hommages à Marie-Hélène Marganne*, Lecce, p. 577-585.

- ODER, E., 1896, *Anecdota Cantabrigiensia*, Berlin (Wissenschaftliche Beilage zum Jahresbericht des Friedrichs-Werderschen Gymnasiums zu Berlin 54).
- ODER, E., 1901, *Claudii Hermeri Mulomedicina Chironis*, Leipzig.
- ORTOLEVA, V., 1996, *La tradizione manoscritta della Mulomedicina di Publio Vegezio Renato*, Acireale.
- ORTOLEVA, V., 1998, *Publii Vegeti Renati Digesta Mulomedicinalis. Liber Primus*, Introduzione, testo critico e commentario a cura di V.O., Catane.
- PASCUAL BAREA, J., 2015, Los veinte nombres de colores de caballos en Isidoro de Sevilla (*orig.* 12,1,48-55), *SPhV*, 17, p. 81-110.
- PASTOUREAU, M., 2017, Le coq médiéval : jalons pour une histoire symbolique, *Revue d'ethnoécologie*, 12, en ligne : <http://journals.openedition.org/ethnoecologie/3288>.
- PETITJEAN, M., 2020, La datation d'Apsyrtos : données militaires et prosopographiques, *LEC*, 87, p. 331-349 (bibliographie, p. 470-489).
- SESTILI, A., 2016, *Apsirto. Trattato di veterinaria. Frammenti estratti dal Corpus Hippiatricorum Graecorum*, Introduzione, traduzione e note a cura di A. S., Rome.
- SÉVILLA, H.-J., 1923, Les affections et les syndromes pulmonaires, *Recueil de médecine vétérinaire*, 99, p. 590-595, 658-665, 705-713.
- TRAPP, E., 2018, The Lexicon of Horses' Colours in Learned and Vernacular Texts, dans T. Shawcross et I. Toth (dir.), *Reading in the Byzantine Empire and Beyond*, Cambridge-New York, p. 587-594.
- TRINQUIER, J., 2002, *Confusis oculis prosunt uirentia* (Sénèque, *De ira*, 3, 9, 2) : les vertus magiques et hygiéniques du vert dans l'Antiquité, dans Villard, 2002, p. 97-128.
- VALENTINI, P.A., 1814, Ἱπποκράτους ἱππιατρικά. *Hippocratis veterinaria Latine et Italice*, Rome.
- VIELLEFOND, J.-R., 1970, *Les Cestes de Julius Africanus. Étude sur l'ensemble des fragments avec édition, traduction et commentaires*, Florence-Paris (Publications de l'Institut Français de Florence. 1<sup>re</sup> série. Collection d'études d'histoire, de critique et de philologie 20).
- VIGNERON, P., 1968, *Le cheval dans l'Antiquité gréco-romaine (Des guerres médiques aux grandes invasions). Contribution à l'histoire des techniques*, 2 vol., Nancy (Annales de l'Est publiées par la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de l'Université de Nancy).
- VILLARD, L., 2002, Couleurs et maladies dans la *Collection hippocratique* : les faits et les mots, dans Villard, 2002, p. 45-64.
- VILLARD, L. (dir.), 2002, *Couleurs et vision dans l'Antiquité classique*, Rouen.
- YOUTIE, L.C., 1996, *P. Michigan XVII. The Michigan Medical Codex (P. Mich. 758 = P. Mich. inv. 21)*, Atlanta (Georgia) (American Society of Papyrologists 35).